LA LIBERTÉ

Volume 82 n° 21 Saint-Boniface, du 19 au 25 août 1994 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + taxes

Neuf prix d'excellence de l'APF

La Liberté: encore journal de l'année!

Pour la deuxième année de suite et la 9e fois depuis 1984, l'hebdo manitobain *La Liberté* a remporté le titre de journal de l'année lors de la distribution des prix de l'Association de la presse francophone qui a eu lieu le 11 août à Moncton. Le concours a encore une fois été dominé par les journaux de l'Ouest.

Neuf prix d'excellence (dans les 12 catégories), soit deux de plus que l'an dernier, ont aussi été reçus par *La Liberté* pour divers aspects de la publication.

Meilleure présentation, meilleure qualité du français, meilleur style rédactionnel et meilleure couverture (les élections fédérales de 1993) sont les premiers prix obtenus par *La Liberté*.

L'hebdo a obtenu la mention spéciale du jury pour la meilleure première page, le meilleur éditorial (Quelle culture? de Jean-Pierre Dubé), le meilleur reportage (Les croisés de Dom Benoît de Laurent Gimenez), la meilleure photo (La Broquerie dans le foin de Jean-Pierre Dubé), et la meilleure annonce-maison (Le cadeau de Noël de Gilbert Painchaud).

Le journal *Le Franco*, d'Edmonton, a remporté le titre de Journal montant de l'année pour ses trois premiers prix (meilleure annonce, promotion et annonce-maison), tandis que l'*Aquilon* des Territoires-du-Nord-Ouest a obtenu deux premiers prix (la meilleure photo et le meilleur reportage) et trois mentions spéciales (pour la qualité du français, le style rédactionnel et l'article sur la francophonie).

«Pertinents, pas trop longs et bien équilibrés.»

«Vous avez un très beau journal, a souligné une des membres du jury pour la rédaction, la pigiste Joanne Lauzon de Montréal, et vous avez une très bonne équipe de journalistes.

«Ce que j'ai remarqué, par exemple, c'est le style rédactionnel. Il n'est pas nécessaire d'avoir un excellent vocabulaire, mais de s'adresser aux gens du coin. La Liberté tient compte de ça: les textes sont pertinents, pas trop longs et bien équilibrés.»

Les autres jurés étaient: le journaliste Marc Poirier de la SRC à Moncton et la rédactrice en chef de *Femmes d'action*, Michelle Deshaies, d'Ottawa. Julie Mercier, Nicole Pigeon et Nicole Vallée ont fait partie du jury pour le secteur graphique.

Par ailleurs, un nouveau conseil d'administration a été élu par les représentants des 24 journaux de l'APF, lors de l'assemblée annuelle du 12 août. Le directeur de *La Liberté*, Jean-François Lacerte, et Marcel Laurin de l'*Édition de Prescott-Russel* ont fait un retour au conseil, tandis que Henri-Eugène Duguay du Moniteur acadien de Shédiac y a fait son entrée.

Les autres membres du conseil sont le président Roger Duplantie du *Journal de Cornwall* et le vice-président Jean Mongenais du *Rempart* de Windsor.

Jean-Pierre DUBÉ



Portant le titre «La Broquerie dans le foin», la photo de La Liberté qui a obtenu la mention spéciale du jury réunit Donald, Réal et Jeannine Brindel de La Broquerie, ainsi que quelques animaux de la ferme laitière.



photo: Danielle Parent

De haute volée

Francine LaBossière est membre de l'équipe provinciale de volley-ball qui a obtenu une deuxième place dans l'Ouest. **Page 9.**

Les éléphants de Bertrand

«Le pas des éléphants», nouvelle de Bertrand Nayet publiée récemment dans les Cahiers franco-canadiens de l'Ouest, est un plaidoyer contre la guerre. **Page 7.**

Le besoin d'être aimé

Dans la chronique religieuse, Hubert Pantel nous propose un témoignage sur la rencontre internationale de Foi et Lumière, tenue en Pologne à la fin juillet. **Page 12.**

Citation de la semaine

«Tourne-toi de bord et pense à la mort.»

C'est l'essentiel d'une méthode contraceptive à laquelle auraient eu souvent recours les Franco-Manitobaines dans la première moitié du siècle, selon l'auteure d'une thèse de maîtrise, Monique Hébert. **Page 11.**

SOMMAIRE

ACTUEL

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ

Le MANITOBA de A à Z

LA LIBERTÉ

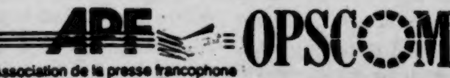
Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Stephan HARDY, Sylviane LANTHIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Danielle PARENT
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.





Association de la presse francophone
Journal de l'année 1992-93

Représentation nationale: 1-800-20PSCOM (613) 234-6735

Fondation Donatien Frémont

C'est l'été!  

Les fermes de vacances

À la recherche de l'authenticité

Qui n'a jamais voulu une autre enfance, différente de celle qu'on a eue? Grandir dans une autre famille, dans un autre village ou dans un autre pays, à une autre époque même, nous permettrait d'apprendre une autre langue, par exemple, ou bien de s'imprégner de valeurs autres que celles de nos parents.

Mais si une enfance faite sur mesure est impossible, rien n'empêche que nos enfants tirent profit de notre sagesse rétrospective, n'est-ce pas?

Voilà de quoi alimenter la réflexion en se rendant en voiture à Marchand, au Manitoba. Dans le cas de Claude Lord, propriétaire de la ferme de vacances Twin Rivers et natif de la Broquerie, ce n'est pas seulement ses propres enfants qui en profitent, mais une foule de visiteurs.

«Je n'ai pas grandi sur une ferme. À l'époque, les fermes traditionnelles disparaissaient. J'ai été fasciné par le fait qu'on élevait ou faisait pousser tout ce qu'il fallait pour faire vivre sa famille. Je ne voyais ce mode de vie que de l'extérieur, mais j'avais envie de le sauvegarder.»

Son envie devient une véritable passion. À l'âge de 20 ans, il s'achète un terrain le long de la rivière Seine. Au cours des années, lui et sa femme Colleen l'aménagent en ferme traditionnelle. Avec une maison mansardée, des étables d'époque, une pompe à eau manuelle, un lac rempli de poissons, la ferme de vacances Twin Rivers commence à accueillir des centaines de visiteurs chaque année.

Claude Lord fait remarquer que sa femme fabrique des gilets avec la laine de leurs moutons: «La ferme traditionnelle, on vit ça. On ne fait pas juste semblant!»

Aujourd'hui, les quatre enfants de la famille Lord ne connaissent que ce mode de vie. «Nous n'avons pas de télévision, déclare Claude Lord. On est trop occupés! Il y a les vaches à traire et les canards, chevaux et poissons à soigner.»

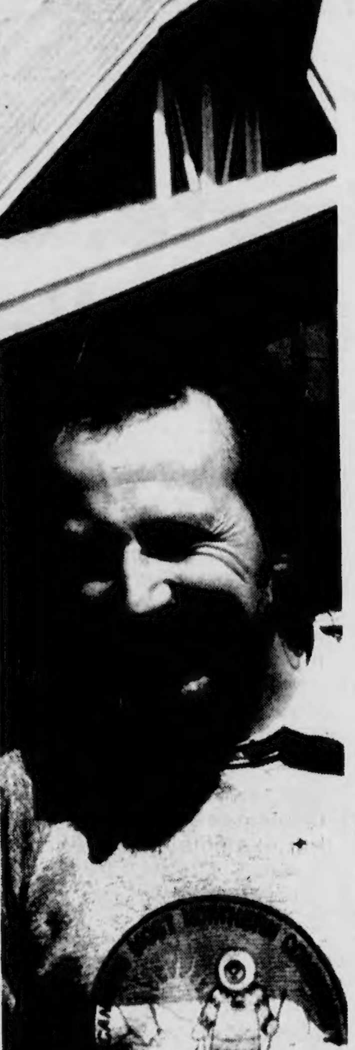


photo: Stephan Hardy

Claude Lord offre aux visiteurs une visite inoubliable dans un mode de vie presque oublié.

Située à trois kilomètres de Marchand, Twin Rivers reçoit maintenant presque exclusivement des groupes scolaires (1). Durant les mois de mai et juin, des centaines d'élèves des écoles françaises, anglaises et d'immersion s'y rendent pour apprendre non seulement la vraie source du lait, mais aussi une philosophie de vie.

«Il y a une continuité ici qui échappe aux gens de la ville. Nous jouissons des fruits de notre travail, que ce soit la fabrication du beurre ou la réparation de l'étable. En ville, on travaille pour quelqu'un d'autre, on fait élever nos enfants par quelqu'un d'autre, et on fait faire ses repas par quelqu'un d'autre. C'est vivre, ça?»

Même si on n'approuve pas ses reproches aux citadins, il reste que des milliers de Winnipégois sont attirés par le mode de vie de la ferme.

«Ils recherchent très souvent une façon de renouer avec la nature,» affirme le président de la Manitoba Country Vacation Association, Bob Frost, qui représente une vingtaine de fermes de vacances éparpillées à travers la province, dont la ferme Twin Rivers (2).

24 000 élèves chaque année

«Chaque membre est différent, précise-t-il. En fait, certains de nos membres n'ont même pas de ferme! Ils proposent plutôt des randonnées à cheval ou à pied qui durent plusieurs jours. D'autres offrent des séjours en campagne plus typiques: des repas savoureux, tous les conforts et la paix totale.»

Selon lui, chaque membre vise un marché particulier. «Nos visiteurs proviennent de tous les coins du monde. Les Allemands, les Suédois et les Danois sont plus susceptibles de passer une semaine sur une selle au parc national Riding Mountain que, disons, les Japonais. D'autres, comme la ferme Twin Rivers, ont taillé leur entreprise selon les besoins des groupes scolaires. Les fermes de vacances de notre association accueillent environ 24 000 élèves chaque année.»

L'expérience de Claude Lord semble réussir: d'après lui, Françoise, Maryline, Gabrielle et Gyselain résistent bien aux tentations de la vie moderne et s'impliquent à coeur joie dans le fonctionnement de la ferme.

Mais un jour, durant un long voyage en voiture sur des routes du Manitoba, vont-ils rêver d'une enfance qu'il n'ont pas eue?

Stephan HARDY

(1) La ferme Twin Rivers accueille, sur rendez-vous, des groupes de tous les âges. Pour une randonnée au clair de lune ou pour un atelier sur tous les aspects de la ferme traditionnelle, appelez Claude ou Colleen au 424-5656.

(2) Pour plus d'information sur les fermes de vacances manitobaines, contactez Bob Frost au 436-2599.

Francophonie du monde

Le président Bordeleau

Saint-Jean (Terre-Neuve) - Louis-Gabriel Bordeleau a été élu président de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) pour un mandat de deux ans, lors du congrès annuel qui s'est déroulé du 4 au 6 août dernier. Le professeur de la faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa succède au Manitobain Normand Boisvert, directeur de l'école Lavallée de Saint-Vital. (APF)

Pas sans l'excellence

Ottawa - Le juriste Michel Bastarache a donné le ton de l'assemblée annuelle de l'ACELF en déclarant que les francophones ayant obtenu la gestion scolaire ne doivent être aucunement désavantagés «du point de vue de l'apprentissage, des techniques modernes de communication et quant à l'accès à une éducation postsecondaire aussi étendue que celle dispensée aux élèves de la majorité. L'éducation de la minorité doit être caractérisée par la modernité», a-t-il lancé. Les francophones de Terre-Neuve, où se tenait la réunion, n'ont pas encore obtenu la gestion de leurs écoles. (APF)

«La santé apprivoisée»

Ottawa - Plus de 700 femmes de 30 localités ont contribué au rapport final sur la santé mentale chez les femmes de 55 ans et plus, publié par l'Union culturelle des Franco-Ontariennes. «La santé apprivoisée» permet de mettre en valeur les défis reliés à l'isolement, la pauvreté, le vieillissement, le manque d'information et de ressources en français. On peut en obtenir une copie en composant le (613) 741-1334.

Rottiers en appel

Régina - Surprise en Saskatchewan: le Fransaskois René Rottiers interjette appel d'une décision de la Cour provinciale qui lui a pourtant été favorable. Il estime que le juge Linton Smith a rendu une décision incomplète, le 20 juillet dernier, en écartant les arguments historiques et constitutionnels qu'il défendait. S'appuyant sur la Charte, la Cour avait reconnu que la Saskatchewan avait négligé ses responsabilités en ne traduisant pas les lois qu'elle s'était engagée à traduire suivant une entente avec Ottawa en 1988. La province avait déjà décidé de porter la cause en appel. (APF)

Coopératrices?

Ottawa - Soucieux d'accorder une plus grande place aux femmes, le Conseil canadien de la coopération vient de publier deux guides, un qui s'adresse aux femmes, l'autre aux dirigeants des coops. Le premier vise à augmenter le niveau de confiance des femmes, le deuxième propose, entre autres, des moyens pour adapter le fonctionnement des coops aux horaires des femmes. (APF)

ACTUEL

La DSFM à la veille de la rentrée scolaire

Tout est prêt... sauf le budget!

Pour la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), la rentrée 1994 sera historique à au moins deux titres. Premièrement, parce que les Franco-Manitobains géreront enfin leurs écoles. Et deuxièmement, parce que c'est sans doute la première fois qu'une division scolaire commence l'année sans connaître son budget!

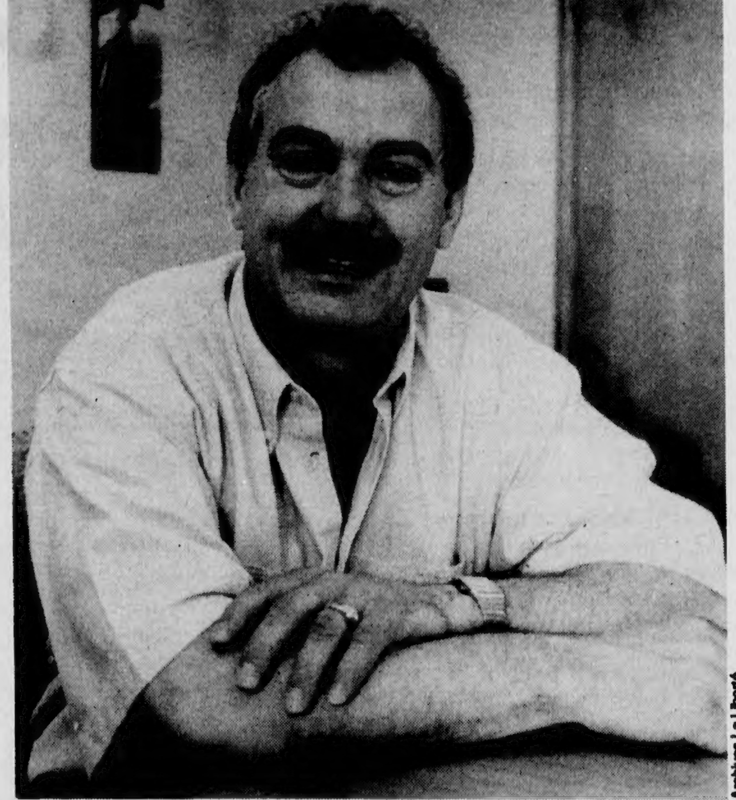
La DSFM a pourtant soumis son budget d'environ 26,5 millions $ il y a déjà deux mois. Mais à l'heure où cet article a été écrit, le ministère de l'Éducation n'avait encore donné aucune réponse. «Le budget est une de nos principales inquiétudes, admet Raymond Bisson, directeur général de la DSFM. Surtout en cette période économique très difficile pour la province.»

L'inquiétude est d'autant plus justifiée que les millions $ promis il y a plus d'un an par le gouvernement fédéral n'ont toujours pas été versés. Quant à la possibilité d'un partage du surplus des divisions scolaires cédantes, elle devient de plus en plus illusoire au fur et à mesure que les mois passent.

Malgré ces difficultés, Raymond Bisson reste optimiste. «Ça ne met pas en danger l'opération de septembre. On n'en est quand même pas à la dernière cenne. Par exemple, on qualifie pour plusieurs octrois qui devraient être versés au cours du mois de septembre.»

En dehors de ce petit contretemps financier, la DSFM semble parfaitement prête à entamer sa première année scolaire. Raymond Bisson affirme que tous les postes d'administration et d'enseignement seront comblés à temps. Seule exception: l'école de Saint-Georges, pour laquelle on cherche toujours un directeur.

La question du transport, qui inquiétait plusieurs parents, semble également réglé. Dans la plupart des régions, des ententes ont été conclues avec les autres divisions scolaires. À Saint-Lazare, la DSFM utilisera ses propres autobus. Dans la Montagne enfin, on fera appel aux services d'une compagnie privée.



Archives La Liberté

Raymond Bisson, directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine.

Il reste que de nombreux dossiers importants devront être réglés dans les semaines et les mois qui viennent. Exemple: la décentralisation des bureaux divisionnaires. Une proposition qui devait être soumise aux commissaires le 17 août suggérait que le bureau central soit établi à l'école Précieux-Sang et que le secteur transport et maintien soit localisé dans la Seine.

Mais au moment d'écrire cet article, rien n'indiquait que cette proposition serait adoptée. Les membres du Conseil régional de l'Est ont d'ailleurs envoyé une lettre mettant la DSFM en garde contre «toutes les délibérations hâtives» et lui suggérant de soumettre des plans de décentralisation à toutes les régions.

Raymond Bisson confirme que le débat n'est pas clos: «On a déjà arrêté le principe de la décentralisation. Mais il faut veiller à ce que ça ne se fasse pas au détriment du travail en équipe.»

Par ailleurs, il faudra aussi mettre au point une convention collective avec les plus de 500 employés de la DSFM (surtout des enseignants, mais aussi du personnel administratif, des concierges, etc.). Pour l'instant, tous les employés gardent le bénéfice de leur convention collective précédente, ce qui oblige la DSFM à gérer une vingtaine de conventions différentes!

En ce qui concerne les programmes scolaires, les parents et les quelque 4 400 étudiants ne doivent pas s'attendre à de grands changements (les programmes dépendent en effet du ministère de l'Éducation). En revanche, Raymond Bisson précise qu'il y aura des «nouveautés». Exemple: le programme d'accueil et de francisation, dont la responsabilité est confiée à trois enseignants et 26 auxililaires.

Quel sera le plus gros défi à relever pour le directeur général et son équipe? «Harmoniser les différences qui existent, répond-il. En faisant le tour des 20 écoles, j'ai constaté qu'il n'y en a pas deux qui se ressemblent. Une école de 580 élèves ne se gère pas comme une école de 23 élèves. Il y a aussi des différences «culturelles», propres au milieu et même à la division scolaire cédante. Mais avec l'équipe qu'on a en place, je suis certain que ce sera un plein succès.»

Laurent GIMENEZ

Loi sur les langues officielles

Les ministères devront aussi promouvoir

Après des années d'attente, le gouvernement fédéral a décidé de mettre en oeuvre les articles 41 et 42 de la Loi sur les langues officielles. Ces articles obligent les principales institutions fédérales à «participer activement au développement et à l'épanouissement des minorités de langue officielle».

Les nouvelles mesures s'appliquent aux «institutions fédérales clés», c'est-à-dire essentiellement celles qui oeuvrent dans les domaines du développement économique, culturel et des ressources humaines.

«Cela figurait déjà dans la loi, mais il s'agit maintenant d'un engagement précis du gouvernement», explique Louis Gosselin, représentant du commissaire aux langues officielles au Manitoba.

«Pour donner un exemple concret, ça signifie que tous les programmes d'Emploi et Immigration devraient être offerts dans les deux langues. Même chose, par exemple, pour les conférences ou les cours qu'Agriculture Canada propose aux fermiers. Jusqu'à présent, les ministères avaient tendance à dire que c'était au Secrétariat d'État de s'en occuper.»

Louis Gosselin admet qu'il ne dispose pas encore d'informations très précises sur les nouvelles mesures. Il ignore par exemple quels ministères exactement sont concernés, tout comme la façon dont ils s'y prendront pour promouvoir les minorités de langue officielle.

Un document interne du gouvernement précise que «les ministres responsables de ces institutions devront transmettre ces plans au ministre du Patrimoine canadien et lui faire rapport annuellement sur les résulats obtenus».

Laurent GIMENEZ

ÉDITORIAL

La routine?

Qu'est-ce qu'il y a de plus platte qu'un vieux couple hétérosexuel, bien installé dans son cycle de petites chicanes et de petites réconciliations, bien engourdi dans sa petite routine de contacts des yeux, des doigts et des lèvres, et qui saute au lit pour éteindre la moindre petite étincelle de passion avec des gestes répétés cent fois, mille fois?

Qu'est-ce qu'il y a de plus ennuyeux que cela? C'est facile: un hebdo qui remporte le titre de journal de l'année, année après année. C'est le cas de La Liberté!

Mais faut-il, pour briser la routine, torpiller le produit en publiant n'importe quoi, en faisant du remplissage, en baclant la mise en page comme s'il s'agissait d'un torchon, juste pour avoir le plaisir de voir une autre publication de l'Association de la presse francophone remporter les palmes?

Pour l'équipe du journal, le titre de Journal de l'année demeure une source de réjouissance, de satisfaction. Certains prix remportés cette année sont très importants: le meilleur style rédactionnel, la meilleure qualité du français, par exemple.

La qualité du français? On entend déjà éclater de rire ceux qui s'amusent à corriger chaque semaine nos nombreuses erreurs! Heureusement que les jurés ne se bornent pas à compter les coquilles et les fautes de français de toutes sortes.

Tous les textes publiés dans La Liberté sont écrits par une équipe de professionnels en fonction des lecteurs du Manitoba. Notre souci au niveau de la langue est de maintenir un contact vivant.

Et on essaie de faire un peu plus: ne jamais tomber dans une relation routinière avec les lecteurs, avec la communauté et ses organismes.

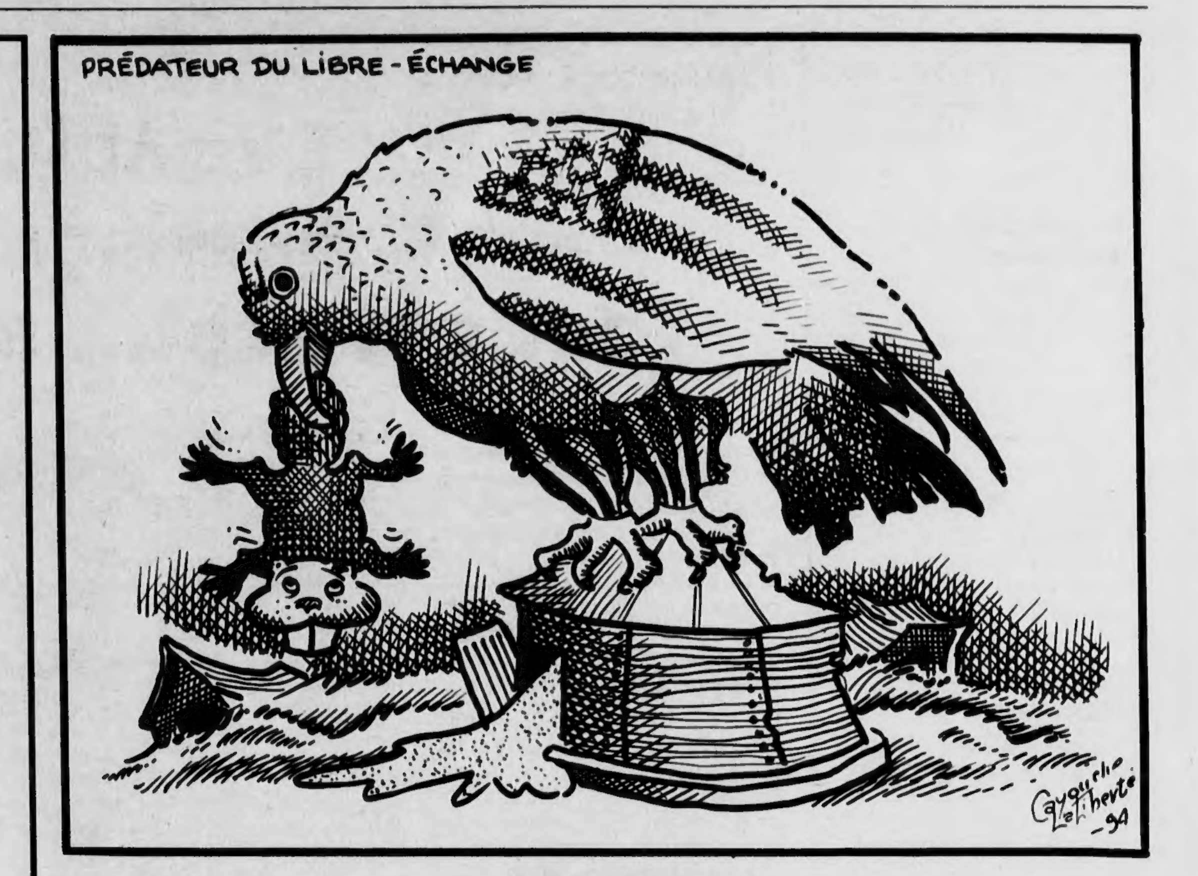
Ça ne veut pas dire qu'on va tomber dans des jeux sado-masochistes uniquement pour le plaisir d'assommer et de flatter. De fait, on se soucie peu d'inquiéter ou de rassurer. L'essentiel, c'est de rendre compte, et de laisser les autres décider si la nouvelle est bonne ou mauvaise. On ne serait pas un journal si on reculait devant les tabous des uns et des autres.

Mais un journal n'est pas au-dessus des autres institutions. Neuf prix d'excellence n'égalent pas la perfection, loin de là. Pour maintenir un contact vivant, il faut accepter d'avance une marge d'erreur.

Les décisions éditoriales peuvent être contestées et plusieurs ne se gênent pas pour le faire. Écouter et évoluer, ça fait partie de nos responsabilités.

Journal de l'année sur le plan national? Oui. Avant tout, journal de la semaine chez nous. Même si c'est la routine!

Jean-Pierre DUBÉ



Lettre

Ce n'est plus gai comme avant

Cher Saint-Malo,

Quel poison avons-nous consommé pour avoir dormi si dur durant le temps où la tempête ravageuse a passé dans notre beau village, jalousé par bien d'autres à cause de l'harmonie qui régnait dans nos coeurs? Qu'est-il arrivé de la foi jadis de nos pères où l'amour et la charité pour le prochain étaient si essentiels à se tenir ensemble pour construire un lieu promettant pour l'avenir de nos enfants?

La bonne atmosphère entre plusieurs paroissiens en souffre beaucoup. Ce n'est plus gai comme avant aller faire nos affaires au village. On n'a plus le goût de supporter tel ou tel projet ou organisation.

Bien sûr, vous savez que la tempête dont je parle est celle du Chalet Malouin, centre qui avait si bonne réputation parmi les gens d'ici et d'ailleurs, centre qui, par mon propre témoignage, était un lieu de confort, lieu d'excellence pour soin de résidents, lieu plein d'enthousiasme et d'efficacité.

Est-ce que c'était pour la santé de notre village qu'on s'est laissé convaincre de toutes sortes de médisances qui ont été répandues contre l'administratrice et les directeurs; en bonne partie, on s'est servi des médias, qui ont bien su mettre l'accent sur le négatif. Voulions-nous montrer nos qualités de vrais Canadiens français?

Je suis sûre que bien de nos entreprises locales bénéficient des personnes d'ailleurs qui visitent leurs proches du Chalet, occasionnellement viennent prendre un repas au restaurant, remplissent leur auto de pétrole, font un court arrêt à l'épicerie...

Après tout cela, j'ai décidé de faire mon propre jugement. J'ai été intimement liée à cette dame (madame Lorette Courcelles) durant cinq ans lorsque j'étais coodonnatrice de la Garderie de Bambins. À cause de mon incompétence dans le domaine de la comptabilité, elle m'a aidée maintes et maintes fois même si elle était surchargée de travail. Jamais m'a-t-elle refusé ou a-t-elle perdu patience.

Qu'est-ce que j'ai vu dans cette dame n'était pas la perfection, mais j'atteste que c'était une personne douée, qui avait choisi de sacrifier sa vie personnelle pour partager ses connaissances, ses talents, donner des heures incalculables pour enrichir notre petit village qui, en retour, a créé beaucoup d'emplois.

Si elle n'avait pas été si dévouée, aurions-nous aujourd'hui une garderie, une arène, des résidences pour les handicapés, et le dernier, le Chalet Malouin, où elle-même, avec de dévoués collaborateurs, réussit un tel chef-d'oeuvre qui n'existe nulle part ailleurs? À cause de sa compétence comme contractante, nous sommes tous prêts pour un de ses grands rêves, et aussi le rêve d'un grand nombre: obtenir une licence pour soins intensifs pour nos plus âgés qui en ressentent le besoin. (...)

Après maintes investigations provinciale et fédérale qui ne trouvent rien de malhonnête dans son travail, allons-nous refuser de croire à sa droiture et son honnêteté? Auronsnous l'audace de faire une rétraction publique pour redonner confiance aux gens ou allons-nous prendre le risque de perdre cette fierté, centre essentiel pour garder nos vieillards remplis de sagesse, cellules de nos familles, près de chez-nous?

Marthe Maynard
Saint-Malo (MB)
Le 4 août 1994.

SAINT-ADOLPHE

150 lots en attente

Malgré les 400 000 $ promis par les gouvernements fédéral et provincial (programme d'infrastructures), le développement de nouveaux lots résidentiels à Saint-Adolphe risque de se faire attendre encore longtemps.

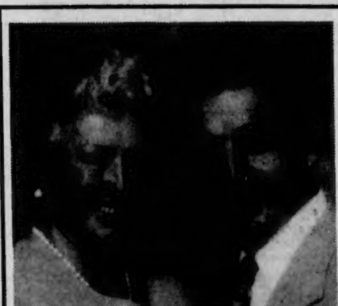
La Municipalité rurale de Ritchot n'a en effet nullement l'intention de fournir les 200 000 $ nécessaires pour boucler le programme. Le préfet, Cyrille Durand, estime que c'est aux propriétaires des terrains concernés de mettre la main à la poche. «Nous n'avons pas l'intention de dépenser de l'argent public pour du développement privé», déclare-t-il.

Des négociations ont déja lieu entre la Municipalité et les quatre propriétaires, parmi lesquels figure l'ancien conseiller municipal de Saint-Adolphe, Paul Gagnon.

«On veut que le développement se fasse de façon ordonnée, explique Cyrille Durand. Il faut prévoir des parcs, de la verdure, etc.»

Selon le préfet, les négociations devraient se poursuivre encore plusieurs mois. Mais il est persuadé qu'elles finiront par aboutir et qu'environ 150 nouveaux lots pourront ainsi être mis sur le marché. «Je ne peux pas croire qu'on laisserait passer ces 400 000 $ offerts par le gouvernement», conclut-il.

L.G.



Rectificatif

Contrairement à ce qui a été écrit dans La Liberté du 12 août 1994, le sculpteur Marcien Lemay et l'architecte Étienne Gaboury avaient donné leur accord en 1991 pour le remplacement de la statue de Riel au Palais législatif. Mais Marcien Lemay n'a pas été informé de la décision du gouvernement de retirer l'oeuvre dès juillet 1994, contrairement à ce qui avait été convenu entre les parties, avant même que la nouvelle statue ne soit prête. Le monument a été démantelé prématurément dans le cadre de travaux généraux de 2,3 millions $ effectués dans les jardins du Palais.

Une cérémonie est prévue le 21 août

L'école de Saint-Laurent baptisée Aurèle-Lemoine

Les parents de Saint-Laurent ont décidé de baptiser leur école française «école communautaire Aurèle-Lemoine», en hommage au curé qui a dirigé leur paroisse durant une quinzaine d'années.

Ce choix ne surprendra pas ceux qui connaissent un peu l'histoire de l'éducation française au Manitoba. Ils savent que le père Lemoine, membre de la congrégation des Oblats, a toujours mis son énergie et ses talents au service de cette cause, notamment à l'école Précieux-Sang dans les années 70.

Le nom du père Lemoine a été proposé par la présidente du Comité de parents, Brigitte Carrière. «Lors de sa dernière visite à Saint-Laurent, le père Lemoine a fait un petit discours d'adieu à l'église, explique-t-elle. J'étais assise au premier rang, et tout d'un coup, ça m'a frappé. Tout s'est mis en place.»

Les autres membres du comité ont évidemment accepté l'idée à l'unanimité. «Le père Lemoine a été une inspiration pour l'école française, poursuit la présidente. Il ne nous a jamais dit quoi faire ou comment le faire. Mais le chemin qu'il a lui-même accompli, son témoignage, son grand courage et sa détermination nous ont montré que si on voulait le faire, on pouvait le faire.»



Le père Aurèle Lemoine.

L'école de Saint-Laurent accueillera environ 70 élèves de la maternelle à la 11e année. Son directeur depuis quatre ans, Louis Allain, souligne l'adjectif «communautaire» figurant dans le nom choisi. «On a fait beaucoup de recherches sur le concept d'école communautaire, parce que c'est un aspect essentiel de la loi 34 et c'est ce qui est recommandé par la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Il s'agit bien de donner la gestion aux parents dans leur communauté.»

Une cérémonie aura lieu ce dimanche 21 août à Saint-Laurent pour marquer le baptême de l'école. La messe de 10 h sera suivie d'un goûter à 11 h à la Légion.

On ignore si le père Lemoine pourra participer à ces événements. Il a en effet quitté la paroisse il y a quelques semaines pour des raisons de santé et se trouve actuellement en convalescence à la Casa Bonita des Oblats, à Saint-Boniface.

L.G.

Le gouvernement cherche un nouveau partenaire privé

Montcalm: l'usine de déchets encore retardée

Une fois de plus, la construction d'une usine de traitement des déchets toxiques à Saint-Jean-Baptiste a été remise à plus tard. Explication: le gouvernement manitobain juge insolvable le partenaire privé qu'il avait choisi en mars dernier.

Le contraste est frappant: le 24 mars 1994, le gouvernement annonce qu'une entente a été signée entre la Corporation manitobaine de gestion des déchets dangereux et la compagnie privée IEI, basée à Toronto. L'entente prévoit notamment un partage égal du coût de construction de l'usine, évalué à 40 millions $.

Cinq mois plus tard, le ministre de l'Environnement, Glen Cummings, annonce que l'accord tombe à l'eau et déclare: «Nous avons cessé de négocier avec IEI.» Le gouvernement estime en effet que la compagnie torontoise ne bénéficie pas d'un soutien financier suffisant auprès des banques.

Le préfet de la Municipalité rurale de Montcalm, Florent Beaudette, ne cache pas sa déception. «C'est un gros désappointement. Il est clair que l'usine ne pourra pas être construite cet automne et que les jobs devront attendre.»

En revanche, il n'a pas vraiment été surpris par la nouvelle. «Ça fait déjà deux ou trois semaines qu'on nous avait dit qu'il y avait de gros problèmes et que c'était probablement fini avec cette compagnie.»

Malgré tout, Florent Beaudette est persuadé que «le projet reste intact. Si ça ne fonctionne pas avec cet investisseur, ils vont continuer à chercher pour en trouver un autre. C'est une question de temps.»

Justement, combien de temps cela pourrait-il prendre? Alun Richards, porte-parole de la Corporation de gestion des déchets dangereux, se déclare incapable de répondre.

«Il faut recommencer le processus qu'on a entamé il y a un an. On est très optimiste parce trois compagnies, et même plus, ont exprimé un intérêt sérieux dans le passé. Mais je ne peux pas dire quand on en arrivera à une nouvelle entente. Ça peut prendre un mois comme un an.»

Laurent GIMENEZ

RITCHOT

On demande un chef pompier

La Municipalité rurale de Ritchot est à la recherche d'un nouveau chef pompier après le départ du titulaire, Luc Sarrasin, qui poursuit sa carrière de fonctionnaire fédéral au Nouveau-Brunswick.

Bien que bénévole, le poste donne droit à une gratification de 5 000 à 6 000 $ par an, plus les primes versées à chaque séance d'entraînement et à chaque incendie.

PROVINCE

Fermes inspectées au hasard

Agriculture Canada va procéder à une vérification du programme de paiements anticipés pour les grains des Prairies. Une série d'inspections dans des fermes choisies au hasard permettra de déterminer si les producteurs avaient suffisamment de grain en entrepôt pour justifier leur avance.

Ces inspections font suite à une vérification fédérale l'année dernière qui a fait ressortir des disparités entre les avances demandées et les rendements normaux des terres ensemencées.

Les producteurs n'ayant pas assez de grain en entrepôt pour justifier la partie non remboursée de leur avance auront un délai de 20 jours pour corriger la situation.

S.H.

Des travaux de construction s'annoncent à La Broquerie

Le gaz naturel et un nouveau bureau

La Municipalité rurale de La Broquerie se prépare à lancer des appels d'offres pour la construction d'un nouvel édifice municipal d'une valeur de 400 000 $, qui sera financé grâce à un octroi de 190 000 $ du Programme fédéral des infrastructures.

La moitié de la superficie totale de 5 200 pieds carrés sera occupée par la Municipalité rurale, tandis que l'autre moitié de l'édifice sera à louer.

L'ancien édifice, qui comprend quelque 800 pieds carrés, sera déménagé au cours du mois prochain, explique le secrétaire-trésorier Laurent Tétrault, puisque les travaux vont commencer vers la fin septembre.

Le bureau municipal sera installé temporairement dans la maison voisine jusqu'au déménagement dans les nouveaux locaux, prévu pour avril. «On ne va pas emprunter de fonds pour la construction, souligne Laurent Tétrault, on a la balance du coût total en réserve.»

En payant l'édifice comptant, le conseil municipal aura l'avantage d'un revenu mensuel net, précise le secrétaire-trésorier. «On est confiant qu'on n'aura pas de misère à louer l'autre partie.»



Laurent Tétrault: on a demandé un chiffre précis.

La Municipalité a fait une deuxième demande dans le cadre du Programme des infrastructures: en juin, elle a pressé Ottawa de l'aider à bâtir un complexe unissant le poste d'incendie et le garage municipal.

Par ailleurs, La Broquerie n'est pas encore arrivée à s'entendre avec Centra Gas sur le coût de l'installation du gaz naturel au village. Lors d'une rencontre tenue le 9 août, la compagnie a avancé que l'alimentation en gaz du village coûtera entre 130 000 et 180 000 $.

«On aimerait avoir un montant exact avant de donner notre accord, insiste Laurent Tétrault. On nous avait dit au début que ça allait coûter 150 000 $. La compagnie nous a promis un chiffre avant la fin du mois.»

La Municipalité a recueilli, avant la date limite du 31 juillet, les engagements nécessaires pour aller de l'avant avec le projet. 80 résidents et 15 maisons d'affaires (soit 60 % du total) ont consenti à se raccorder au système, au coût de 321 $ l'unité.

Si les deux parties arrivent à s'entendre prochainement sur la contribution municipale, les travaux pourraient avoir lieu avant l'hiver. Présentement, l'électricité est la principale source d'énergie dans les résidences et les commerces.

Jean-Pierre DUBÉ

L'état des récoltes selon Agriculture Manitoba, au 15 août

De l'orge à 100 minots l'acre!

La moisson a progressé lentement au Manitoba en raison des pluies régulières de la dernière semaine. Mais rien n'est encore perdu si le temps peut rester au sec.

Sud-Ouest
(5 à 30 mm de pluie)

La coupe des céréales ne fait que commencer: le canola est fauché à 25 %, tandis que les autres grains et oléagineux sont à 5 % coupés. Seulement 5 % de la récolte a été moissonnée.

Nord-Ouest
(5 à 15 mm de pluie)

Les champs mûrissent rapidement en raison du temps généralement ensoleillé de la semaine. On rapporte que la grêle est tombée dans la région de Gilbert Plains, où 25 % des récoltes ont été entièrement détruites. Les blés récoltés à date ont rendu de 30 à 35 minots l'acre, tandis que le rendement dans le canola s'élève à 25 minots l'acre.

Centre
(précipitation faible)

Des conditions plutôt fraîches ont retardé la moisson, quoique 75 % des récoltes ont été ramassées dans la région d'Altona. L'orge aurait rapporté de 75 à 100 minots l'acre dans certaines régions, tandis que le blé rend de 30 à 40 minots l'acre. Moins de 5 % du canola a été recueilli à date. À l'extérieur de la Vallée de la Rivière-Rouge, les battages ne font que commencer.

Est
(8 à 10 mm de pluie)

Une pluie plus abondante a causé des dommages dans la région de Dugald, ralentissant le mûrissement. Au nord de la transcanadienne, on ne fait que commencer à faucher et on prévoit des rendements moyens. Mais au sud, la moisson bat son plein: dans les régions de Steinbach et de Saint-Pierre-Jolys, près de 50 % des champs sont fauchés et les moissonneuses sont sorties. On enregistre des rentrées d'orge à 100 minots l'acre.

J.-P. D.

PROVINCE

Au Conseil consultatif des femmes

Deux francophones figurent parmi les 13 nouvelles membres du Conseil consultatif des femmes au Manitoba. Il s'agit de Claire Painchaud et de Charlotte Walkty, de Winnipeg.

La ministre déléguée à la situation de la femme, Rosemary Vodrey, a également annoncé le 11 août que Maggie Nishimura, femme d'affaires francophone de Winnipeg, sera présidente du Conseil pour trois ans.

Le Conseil a été mis sur pied en 1980 pour conseiller le gouvernement provincial sur les sujets touchant la condition féminine.

PROVINCE

Concours de la nouvelle

Le 9e concours francophone de la nouvelle est ouvert du 1er juin au 15 septembre 1994. Il est doté d'un premier prix de 1 000 francs français et d'un 2e prix de 5 000 francs.

En 1993, 800 demandes de participation provenant de 26 pays ont été enregistrées.

Pour concourir, les candidats doivent soumettre un recueil de quatre nouvelles.

Pour obtenir les règlements de participation, écrire à Concours francophone de la nouvelle, Service culturel, Mairie de Palaiseau B. P. No 6, 91125, Palaiseau Cedex, France.

CULTUREL



Karine BEAUDETTE

Tout en musique

Marie-Claude McDonald vient tout juste de lancer son premier disque compact, intitulé ***Comme tu es***, au Foyer du Centre culturel franco-manitobain la semaine dernière. Accompagnée de la claviériste Michelle Grégoire, elle nous a fait découvrir plusieurs de ses chansons préférées ainsi que quelques nouvelles compositions.

Quelle jolie voix, bien contrôlée! On ne se fatigue pas d'écouter Marie-Claude McDonald en spectacle, et c'est le même résultat sur son disque, qui comprend six compositions seulement. La chanson titre est agréable (sauf peut-être la fin à la Céline Dion). Marie-Claude fait ses propres choeurs. «Aucune voix ne va aussi bien avec ma voix que la mienne!», expliquait-elle en entrevue, et elle a bien raison.

Il y a une exception: elle a demandé à Gérald Paquin de chanter en duo avec elle pour *Un dernier au revoir*, la deuxième chanson de l'album. Une très belle mélodie qui hante longtemps après l'audition

Autre nouveauté sur l'album: la chanson *Espace* (6e), un poème de Marie-Claude qu'elle a décidé de mettre en musique, avec succès. Très belle chanson mais malheureusement trop courte! Également nouvelle, la chanson *Auteur de méfaits*, que la compositeure-interprète avait écrite à l'occasion du gala du 25e Festival du Voyageur.

On retrouve enfin *Maman* et *Danse*, et je maintiens que cette dernière est une des meilleures compositions de Marie-Claude McDonald à date. L'artiste s'est entourée d'excellents musiciens, mis en valeur par des enregistrements de qualité (à Radio-Canada et au studio de Norman Dugas).

◆◆◆

Encore un enregistrement de la comédie musicale ***Starmania*** de Luc Plamondon et Michel Berger. Cette fois-ci: Mogador 1994. Avant même d'écouter, on se demande comment les artistes arriveront à faire des versions originales de ces chansons si belles, mais si souvent interprétées par tant de gens.

En écoutant une première fois, on ne peut s'empêcher de s'ennuyer des voix de Maurane, Fabienne Thibeault, Martine St-Clair, Claude Dubois, etc. On a l'impression que les voix féminines (Luce Dufault, Judith Bérard, Jasmine Roy) se ressemblent d'une chanson à une autre.

Mais dès la deuxième écoute, on se rend compte que les arrangements musicaux sont réellement originaux. On y découvre des jeunes talents et des voix agiles. Généralement, les voix collent bien aux personnages, comme par exemple celle de Patsy Gallant pour le personnage de Stella Spotlight, "sex symbol" vieillissante.

Avec des mélodies aussi classiques et des textes pareils, il est difficile de manquer son coup.

Comédien, humoriste, improvisateur, Bertrand Nayet écrit aussi des nouvelles

À la défense des brins d'herbe

«Quand mon père avait cinq ou six ans, ses grands frères s'amusaient à se tirer dessus avec des armes abandonnées par les Allemands, dans le Nord de la France. Un de mes petits cousins est mort en voulant désamorcer une mine; ça m'a tellement frappé que j'ai essayé de recréer les dernières heures de sa vie.»

Bertrand Nayet n'est jamais allé sur les lieux du Débarquement, dans cette Normandie qui a été le théâtre de plusieurs conflits au cours des millénaires. C'est pourtant le berceau de sa famille, de sa nostalgie.

«Pendant des siècles, ce fut un champ de bataille continuel. Qu'un peuple ait survécu dans ce coin-là, c'est surprenant et ça donne beaucoup d'espoir. Je n'y suis jamais allé, mais je dois en porter la mémoire dans les gènes.»

Dans *Le pas des éléphants*, publié dans les Cahiers franco-canadiens de l'Ouest du printemps 1994, Bertrand Nayet a réinventé ce cousin d'une dizaine d'années («Dans ma famille, ils parlent de l'événement, mais ils ne connaissent pas les détails») pour montrer une autre dimension de ce qu'est la guerre.

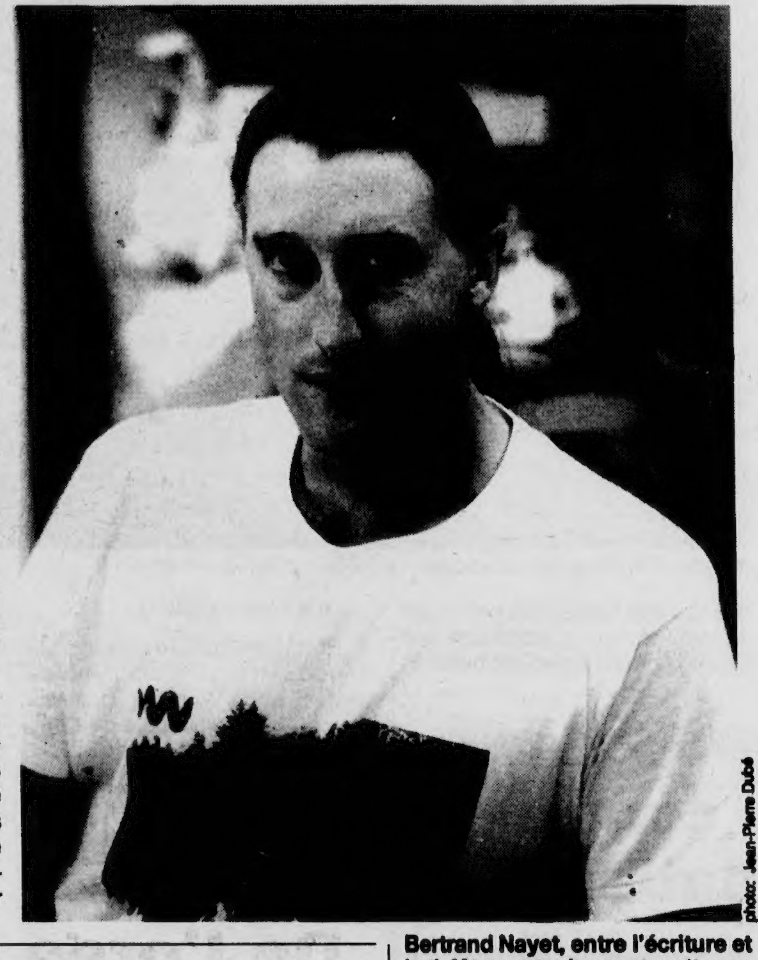


photo: Jean-Pierre Dubé

Bertrand Nayet, entre l'écriture et le théâtre, entre jouer et mettre en scène, entre le drame et l'humour. Pas déchiré, simplement amusé.

«On parle rarement de monsieur tout le monde qui se trouve dans la ligne de feu. La guerre, ce n'est pas seulement les obus, les francs-tireurs, c'est aussi la population, les enfants. Dans la Deuxième Grande guerre, il en est mort des millions! Durant la guerre du Golfe, les Américains disaient, après avoir frappé une cible: il y a eu des dégâts secondaires: en d'autres mots des bâtisses, des arbres, des civils.»

D'où le proverbe africain qui coiffe la nouvelle: «Quand les éléphants se battent, ce sont les brins d'herbe qui sont piétinés.»

Plaider contre la guerre n'est pas nouveau chez ce nouvel auteur, âgé de 32 ans, qui enseigne au secondaire de Saint-Jean-Baptiste. En 1990, une nouvelle intitulée *Conquistador*, parue dans une édition bilingue de la revue littéraire Prairie Fire, relatait une histoire d'amour sur fond de guerre civile au Nicaragua.

Encore une fois, Bertrand Nayet n'était pas allé sur les lieux. «C'est l'imagination: j'ai parlé à des gens qui y étaient allés, et j'ai inventé plein d'affaires. Ce n'est pas tant l'Histoire qui m'intéresse, mais le drame humain.»

Deux autres nouvelles paraîtront en 1994 dans les Cahiers franco-canadiens de l'Ouest. Une dizaine d'autres créations sont à l'état d'ébauche.

«Il y a des histoires qui bourgeonnent, qui mûrissent, qui doivent être écrites. Il y a des personnages qui essaient de grandir, des atmosphères qui cherchent à se préciser. Il faut que j'écrive, c'est tout.

«J'ai commencé à raconter oralement, mais il fallait faire plus pour que ça vive plus longtemps, pour que ça me dépasse, que d'autres connaissent l'histoire.»

Jean-Pierre DUBÉ

Un camp en Saskatchewan

Créer en pleine nature

Un camp destiné aux artistes en herbe et donné en pleine nature aura lieu de 1er au 5 septembre au lac Emma en Saskatchewan.

Deux Franco-Manitobains, le poète Paul Savoie et le sculpteur Miguel Joyal, font partie des animateurs de Fransask'Art, organisé par l'Association des artistes de la Saskatchewan (306-522-0940).

Les autres animateurs sont le compositeur Sylvain Lelièvre, le peintre Lorenzo Dupuis, le dramaturge Herménégilde Chiasson et le danseur Mario Boucher. L'inscription coûte 300 $.

Aller au bout dans l'impro

«Où commence la folie?»

«Le théâtre, je n'en fais pas assez. L'écriture et le théâtre, c'est à égalité. Quand je lis ou je vois une pièce, j'ai envie d'habiter un personnage.»

Quand Bertrand Nayet devient bête de scène, c'est le plus souvent à la Ligue d'improvisation du Manitoba. «J'adore ça autant que je peux haïr ça: on peut être génial comme on peut être complètement pourri.

«Ça ne dépend pas du sujet ou des autres comédiens, ça dépend de ce qui se passe dans ta tête à ce moment-là. L'impro peut paraître difficile à faire, mais ce n'est pas une forme d'art, c'est une forme de divertissement.

«Au début, il y en a qui jouent leurs propres fantasmes, leurs complexes. Mais il faut en sortir très vite de ça, pour que ça ne devienne pas une sorte d'exhibitionnisme: qu'est-ce qu'on va montrer après un bout de temps?

«Il faut revenir à la spontanéité, laisser aller, abandonner les conventions, les masques; il faut revenir à la peur primitive de l'homme des cavernes face au tonnerre. On peut se laisser aller jusqu'à un certain point... Sinon, où s'arrête le spectacle et où commence la folie?»

Le jeune père de famille anime une émission de CKXL avec le poète Charles Leblanc. «La radio, c'est comme l'impro: tu le sais tout de suite si ça marche. Mais c'est frustrant parce qu'il n'y a rien qui reste.

«Je n'ai pas l'impression d'être une personne drôle; je ne cherche pas le gros rire ou le rire facile. Mon humour est un peu britannique!»

J.-P. D.

Sol Desharnais et Valérie Pittau

La mode franco-manitobaine en vedette

Sans doute les couturiers anglophones sont-ils plus gros, plus riches et plus connus. Mais jamais, ô grand jamais posséderont-ils ce «certain je-ne sais-quoi» qui demeure l'apanage exclusif des francophones.

La preuve: lorsque le salon de coiffure Dominance of Glamour a décidé d'organiser un défilé de mode-collecte de fonds pour la lutte contre le SIDA, c'est tout naturellement qu'il a fait appel à deux créateurs franco-manitobains.

Sol Desharnais, le tout jeune propriétaire des Vêtements débouSOLé, a ainsi pu présenter neuf chandails lors de cette soirée qui s'est déroulée le 12 août au Bank Cabaret de Winnipeg (l'argent recueilli devait être remis à la Aids Coalition of Manitoba).

«C'est une bonne occasion d'exposer les produits au marché et de prendre des contacts avec les gens de l'industrie», explique Michel Bédard, un des cinq employés de cette petite entreprise artisanale qui, en produisant des chandail «patchwork» recyclés, satisfait à la fois le sens esthétique et la conscience morale de ses clients («C'est tellement beau! Et en plus, c'est recyclé!»)



Sol Deharnais et ses chandails. Original... et environnemental. Archives La Liberté

Pour l'instant, les chandails débouSOLé sont disponibles uniquement à Winnipeg (1). Mais Michel Bédard précise que des négociations ont lieu avec des vendeurs à Vancouver, Montréal et Toronto.

«Jusqu'à présent, on a eu de très bonnes réactions dans les magasins. Les gens font des commentaires positifs, malgré le prix assez élevé (120 à 130 $). Pour ce qui est de la vente, on attend septembre-octobre, la saison des chandails.»

Le deuxième créateur de mode convié à la soirée du 12 août est une Française établie au Manitoba depuis deux ans et demi, Valérie Pittau. Il y a six mois, elle a ouvert une petite boutique de vêtements féminins à Winnipeg, Le Lavandou (84, rue Albert).

«Ça s'est fait sur un coup de tête, explique-t-elle. Je faisais mes vêtements à la maison quand j'avais le temps, et comme je n'avais plus le temps, j'ai décidé d'ouvrir un magasin.» Sa griffe? «Des styles mélangés, ce que j'aime porter.»

Pour Valérie Pittau, qui voyait pour la première fois ses vêtements portés par dix mannequins, l'expérience s'est révélée «fantastique. C'est très important que les gens puissent les voir sur des personnes, qu'ils les voient bouger. C'est la meilleure promotion possible.»

Laurent GIMENEZ

(1) Desart: 117, rue Osborne; Comfort Enjoy: 1732, avenue Corydon.

ÎLE-DES-CHÊNES

Un fossé contre les inondations

Le creusement d'un simple fossé d'écoulement d'environ un mille de long devrait suffir à éviter les inondations qui ont frappé le village d'Île-des-Chênes l'été dernier.

C'est en tout cas ce qu'espère le préfet de la Municipalité rurale de Richot, Cyrille Durand, qui précise que le fossé sera creusé «dans les prochains mois entre le chemin Bernat et la ligne de chemin de fer».

Pour l'instant, l'eau excédentaire s'écoule tout le long du chemin Leclaire, jusqu'à la Rouge. Le fossé permettra un écoulement beaucoup plus rapide en canalisant l'eau vers le canal de dérivation de la Seine, situé près du village.

Le coût des travaux n'a pas encore été déterminé.

L.G.



Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): ***Gérald Laroche*** les 18 et 19 août; ***Chris Marten*** au Mardi Jazz le 23 août et ***Earl McDonald*** les 25 et 26 août. Les spectacles commencent vers 21 h 15 (s'il fait beau, à 20 h 30 sur la terrasse). Entrée: gratuite.

✓ Dans le cadre de la série Jazz on the Rooftop du Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boul. Memorial): le tromboniste ***Rob McConnell***, accompagné entre autres par Gilles Fournier et Michelle Grégoire. Le 25 août, à partir de 18 h 30 (pour le BBQ). Billets (10 $ et 12 $): au Musée ou aux comptoirs Ticketmaster (780-3333)

✓ Le Planétarium (190, avenue Rupert) propose des ***spectacles laser*** sur la musique des Hot Chili Peppers, U2, Pink Floyd, The Doors, Led Zeppelin et des Beatles. Entrée: 7 $ + TPS. Billets: à la porte ou au 988-0613. Jusqu'au 5 septembre.

THÉÂTRE

✓ La pièce communautaire ***Travois***, produite par le Centre artistique et culturel de Saint-Norbert, est présentée en soirée jusqu'au 28 août dans les ruines du monastère trappiste (100, rue du Monastère). Renseignements: 269-0564.

✓ La pièce bilingue ***«Scandale à la colonie»***, montée par la troupe de Parcs Canada dans la série des Contes des deux rivières, sera présentée au Fort Gibraltar (à l'angle des rues St-Joseph et Messager). Le vendredi 26 août à partir de 18 h. Entrée gratuite.

✓ La comédie musicale ***Damn Yankees*** est présentée au Rainbow Stage au parc Kildonan jusqu'au 28 août. Pour billets: 780-7328.

EXPOSITIONS

✓ En montre à la galerie du Centre culturel franco-manitobain: une série de 19 affiches sur le grand écrivain français ***Antoine de Saint-Exupéry***. Jusqu'au 28 août.

✓ Le Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boul. Memorial) propose entre autres une exposition de courtepointes artistiques, où l'on combine une tradition ancienne et la technologie la plus moderne. ***Quilt National 1993*** (exposition internationale organisée en Ohio) est au Musée jusqu'au 28 août.

EN FAMILLE

✓ Le Centre Fort Whyte (1961, chem. McCreary) propose un atelier d'artisanat fait de ***quenouilles*** le samedi 20 août de 11 h à 14 h (prière de s'inscrire à l'avance). Aussi, le dimanche 21 août de 11 h à 16 h, les jeunes de tous les âges peuvent emmener leurs ***collections d'objets «naturels»*** (fossiles, roches, coquillages...) et faire des échanges intéressants. Renseignements: 989-8355.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE



À l'affiche du théâtre Garrick à Winnipeg et du théâtre Strand à Brandon à partir du 26 août: *For The Moment*, du cinéaste manitobain Kim Johnston. Tourné au Manitoba, ce film a remporté plusieurs prix internationaux dont le Prix du président de la République (de la France). *For The Moment* évoque l'arrivée de 130 000 jeunes hommes de partout au monde qui sont venus au Canada pour leur entraînement de pilote. En particulier, le film raconte l'histoire d'amour entre un de ces jeunes pilotes, Lachlan, et une jeune femme des prairies, Lill.

Calendrier
COMMUNAUTAIRE

Quelques activités à travers la province à partir du 19 août

SPORTS/LOISIRS

Du 22 au 26 août 1994
Campanous 94 (pour les 6 à 12 ans)
Île au Lac des Bois
Info: 237-8947

Du 22 au 26 août 1994
Découvertes 1994, camp d'été (de 6 à 12 ans)
Ile-des-Chênes
Info: 422-5605

Du 22 au 26 août 1994
S.A.C. Sports (camp sportif)
Collège universitaire de Saint-Boniface
Info: 233-0210

*Pour faire inscrire votre activité communautaire ou paroissiale dans le prochain calendrier, contactez le Centre d'information de la Société franco-manitobaine au **233-2556** ou **1-800-665-4443**.*

SPORT

Francine LaBossière, membre de l'équipe provinciale de volley-ball

Parmi les 20 meilleures!

Être nommée à l'équipe d'étoile, n'est ce pas la plus belle récompense individuelle qu'une athlète peut se mériter lors d'une compétition? Francine LaBossière de Saint-Pierre-Jolys a pu savourer cet honneur au volley-ball lors du Championnat élite de l'Ouest qui s'est déroulé à North Battleford au début août.

L'étudiante en 10e année de l'Institut collégial Saint-Pierre n'a pas ménagé les efforts au cours de l'année. Elle a tout d'abord commencé sa saison avec l'équipe de l'école. C'est d'ailleurs lors de compétitions scolaires que Vic Loewen, entraîneur de l'équipe provinciale, l'a découverte. Quand on mesure tout près de six pieds à cet âge, c'est plus facile de se faire remarquer.

Il lui a proposé de se joindre à son club midget Big Sand en prévision du Championnat midget de l'Ouest. À peine une saison scolaire terminée qu'une autre commençait.

Quand on fait partie d'un club de volley-ball, on parle de Winnipeg; et lorsque l'on vit à Saint-Pierre, ça implique beaucoup de déplacements. «J'aurai 16 ans en septembre et probablement mon permis de conduire. Ça soulagera un peu mes parents car c'était eux qui avaient à me conduire la plupart du temps.»

Le Championnat midget a eu lieu à la fin avril et l'équipe Big Sand a terminé au 2e rang derrière la Colombie-Britannique. «Ce fut une bonne expérience pour moi car le calibre était supérieur à tout ce que j'avais connu auparavant.»

À peine revenue de Calgary, Francine LaBossière a dû se préparer en vue du Championnat élite. Ayant participé aux essais de l'équipe provinciale tout au long de l'année, elle fut évidemment recrutée. «Environ 200 joueuses de la province ont fait les essais et les 20 meilleures étaient sélectionnées.»

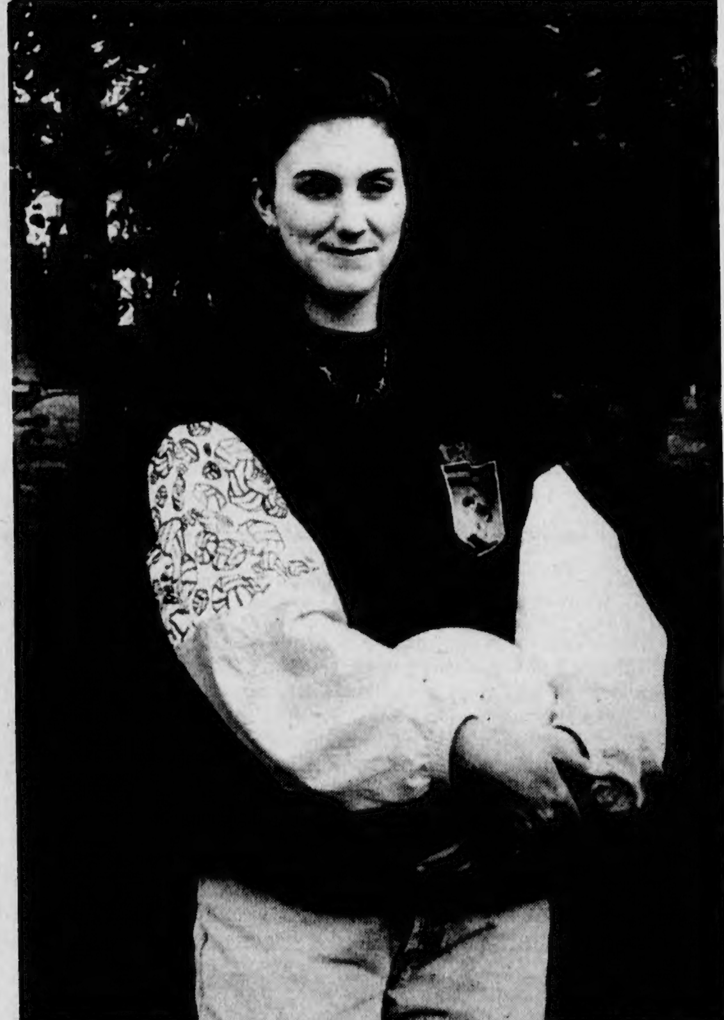


photo: Danielle Parent

Francine LaBossière: les Jeux du Canada en 1997?

L'entraînement intensif débutait en juillet. Pendant que ses amies célébraient la fin de l'année scolaire, Francine LaBossière s'est consacrée au volley-ball. Durant cinq semaines, et souvent pour plus de trois heures par jour, l'équipe provinciale a travaillé avec acharnement.

«Ce fut un entraînement très intense et quelquefois, c'était frustrant. Mais maintenant que tout est fini, je peux honnêtement dire que j'ai appris beaucoup. On faisait énormément de répétitions; donc après un certain temps, ça paye.»

L'équipe du Manitoba n'a subi la défaite qu'en finale, s'assurant donc une autre médaille d'argent. C'est d'ailleurs lors de cette importante partie que Francine LaBossière a été nommée à l'équipe d'étoile.

Elle en profite maintenant pour se reposer avant que l'école ne recommence. Repos physique peut-être, mais elle a déjà en tête sa prochaine saison de volley-ball. «Après la saison scolaire, j'espère bien faire partie de l'équipe provinciale juvénile. À plus long terme, j'aimerais bien participer aux Jeux du Canada de 1997.»

Quand on parle d'université, Francine LaBossière tient fermement à terminer ses études en français mais n'est pas encore fixée sur le choix de sa future profession. Qui sait, peut-être que sa carrière au volley-ball lui ouvrira des portes.

Danielle PARENT

Daniel Lambert à San Diego

«J'espère (encore) faire la Ligue nationale»

Il va faire beau, il va faire chaud. Et au milieu des maisons à l'architecture espagnole qui meublent la ville de San Diego, Daniel Lambert va jouer au hockey pour les Gulls de la Ligue internationale.

Le jeune sportif originaire de Saint-Malo, qui a déjà complété quatre saisons en tant que hockeyeur professionnel, a négocié lui-même le contrat qui l'amène à San Diego. Un contrat de deux ans assorti d'une condition: celle qu'il participe au camp d'entraînenemt des Mighty Ducks D'Anaheim, dont San Diego est le club-école.

Pour lui, c'est une autre chance, et peut-être la dernière à 24 ans, de faire partie d'une équipe de la Ligue nationale. «Au début, c'était pas vraiment important pour moi. La Ligue internationale paie assez bien pour que beaucoup de joueurs soient contents d'y jouer. Mais après, je me suis dit: pourquoi pas essayer?»


photo: Sylviane Lanthier

Daniel Lambert a négocié lui-même son nouveau contrat. «Pendant deux semaines, je n'ai pas dormi!»

En septembre, Daniel Lambert donnera donc tout ce qu'il a pour qu'Anaheim s'intéresse à lui et lui offre un contrat.

Mais il ne se fait pas d'illusion non plus: avec ses cinq pieds, huit pouces, Daniel Lambert est un petit joueur, surtout pour un défensif. «Mais je sais que si j'ai une autre chance, je pourrais prouver quelque chose. Je vais donc au camp en espérant faire l'équipe.»

Après avoir évolué quatre ans dans des ligues professionnelles, à Fort Wayne, en Finlande ou pour les Nordiques de Québec, Daniel Lambert reconnaît qu'une carrière au hockey comporte des hauts et des bas. «Mais j'ai toujours su que pour moi ce ne serait pas facile, parce que je suis petit.»

Sa «petitesse» ne l'empêche pas d'aimer le jeu robuste. «C'est pour ça que ça n'a pas vraiment marché en Finlande, où le jeu est différent. Jouer robuste, c'est motivant. Quand je n'ai pas mal quelque part après une partie, c'est que quelque chose n'a pas bien été!»

Pour tester sa valeur sur le marché, Daniel Lambert a décidé cet été de contacter d'autres équipes. «Ça me donnait une marge de manoeuvre pour négocier avec Fort Wayne, avec qui mon contrat d'un an se terminait.

«Un de mes amis joue pour San Diego et c'est leur meilleur joueur. Les Gulls voulaient donc qu'il signe un autre contrat, et ça, ça m'a aidé dans mes négociations avec eux. Ils ont aussi appelé Fort Wayne, qui ont dit: offrez à Lambert n'importe quoi, on va le "matcher".»

Une fois son contrat en poche, Daniel Lambert a appris que les Gulls s'étaient par la suite débarrassés de leur meilleur joueur défensif: «Ça met de la pression sur mes épaules!»

Bref, si Daniel Lambert ne fait pas l'équipe d'Anaheim, il ne sera pas au chômage à San Diego... entre les parties de golf et les promenades sur le bord du Pacifique...

Sylviane LANTHIER

Gens d'ici

De la marmite au feu

La nouvelle responsable des communications de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), Jacqueline Blay, a quitté les coulisses du pouvoir (elle est en prêt de service du Secrétariat des services en langue française du Manitoba, le SSLF) pour l'avant-scène de l'éducation française.

Au cours des 20 dernières années, après un début de carrière dans l'enseignement, Jacqueline Blay a été journaliste puis réalisatrice à la SRC à Winnipeg et conseillère en langue française à Hydro Manitoba avant de devenir l'adjointe d'Edmond LaBossière au SSLF.



Jacqueline Blay.

«Comme la DSFM est une structure unique et nouvelle, il y a toute une stratégie de communications à établir. C'est ça qui a attiré mon attention, le terrain nouveau à défricher.

«La stratégie sera élaborée en consultation avec tous les niveaux: local, régional et provincial. Mon rôle sera d'appuyer le directeur général et les cadres dans leurs responsabilités en communication, information et formation.»

Auteur du récit historique L'article 23, Jacqueline Blay est entrée en fonction le 15 août.

La DSFM a nommé Louis Druwé au poste de directeur, services aux étudiants. L'ancien directeur des écoles Saint-Pierre élémentaire et Pointe-des-Chênes était depuis un an adjoint du directeur général de la Rivière-Seine. La date de son entrée en fonction reste à déterminer.

J.-P. D.

Nécrologie

Joseph J. LeBras

Le mercredi 10 août 1994, Joseph LeBras est décédé au Centre hospitalier Taché à l'âge de 83 ans.

L'ont précédé dans la mort: son épouse Lucie (née Saquet) le 23 décembre 1993, et sa soeur Nathalie de Sainte-Rose-du-Lac. Il laisse dans le deuil son fils Allain (Kim) de Winnipeg; ses deux filles Mme Léon Plamondon (Deanna) de Winnipeg et Mme Clifford Miller (Gisèle) de Sainte-Rose-du-Lac; six petits-enfants: Huguette, Claude, Joël et Jennine de Winnipeg, et Angie et Tyson de Sainte-Rose-du-Lac.

Joseph et sa famille ont exploité une ferme dans la région de Kergwenan, puis ils sont déménagés à Sainte-Rose-du-Lac où Joseph a travaillé comme mécanicien. En 1957, la famille est déménagée à Winnipeg.

La veille du corps a eu lieu de 19 h à 20 h le jeudi 11 août à la chapelle funéraire Desjardins (357, rue Des Meurons). Les funérailles ont été célébrées à 10 h le vendredi 12 août à la Cathédrale de Saint-Boniface, présidées par l'abbé Claude Blanchette et précédées par une demi-heure de prières. L'enterrement a suivi à 15 h au cimetière de Laurier (Manitoba).

La direction des funérailles a été confiée au Salon funéraire Desjardins (233-4949).

SOCIÉTÉ

Une thèse sur le rôle des femmes dans la survie du Manitoba français

Les héroïnes oubliées

Jusqu'à très récemment, les femmes étaient les grandes absentes des livres d'histoire. Pour une Jeanne d'Arc ou une Laura Secord, combien de Vercingétorix, Charles Martel, Dollard des Ormeaux et autres héros masculins?

L'histoire franco-manitobaine ne fait pas exception. Demandez à quiconque de citer trois «héroïnes» franco-manitobaines: après Marie-Anne Gaboury et Pauline Boutal, votre interlocuteur risque de se gratter longtemps la tête.

Monique Hébert, en revanche, aurait au moins 38 noms à vous proposer. Les noms de toutes les «madames ordinaires» qu'elles a interrogées pour sa thèse de doctorat sur le rôle des femmes dans la survie de la culture et de l'identité franco-manitobaine entre 1916 et 1947 (1).

Faute d'archives disponibles, l'historienne a dû se rendre sur le terrain pour rencontrer 19 mères de famille et 19 anciennes institutrices âgées de 72 à plus de 90 ans. Toutes ont répondu scrupuleusement à un questionnaire détaillé sur leur vie quotidienne durant l'entre-deux-guerres. Cela va des traditions sociales, familiales et culinaires jusqu'au genre d'instruments utilisés pour faire la cuisine ou le jardin.



photo: Laurent Gimenez

Après avoir travaillé deux ans sur sa thèse de 450 pages, Monique Hébert retournera à l'enseignement en septembre, à Saint-Laurent.

Première constatation: la vie de ces femmes «ordinaires» se déroulait selon un schéma préétabli absolument intangible. «La jeune fille aidait très tôt dans la maison, tout en fréquentant l'école, explique Monique Hébert. L'été, elle travaillait aussi aux champs.

«En général, elle quittait l'école à 14 ans, parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour continuer les études. Elle travaillait en moyenne huit ans avant de se marier. Le premier enfant arrivait très tôt, et durant les 13 années suivantes, la femme «produisait» des enfants: sept en moyenne.»

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les jeunes filles qui choisissaient de devenir institutrices ne s'éloignaient guère de ce schéma général. Leur carrière durait en moyenne huit ans et se terminait avec le mariage. La fonction d'épouse et de mère de famille était en effet considérée comme incompatible avec celle d'enseignante. Pour poursuivre la carrière, il fallait endosser le célibat, l'habit religieux, ou bien trouver une école anglaise qui accepte les femmes mariées.

Deuxième constatation, particulièrement chère au coeur de Monique Hébert: les femmes, à cette époque, jouent un rôle majeur et déterminant dans la transmission de la langue française et de la culture francophone. Tout simplement parce qu'elles assument presque exclusivement l'éducation des enfants.

«Sur les 19 mères de familles interrogées, 13 m'ont affirmé que leur mari ne les aidait pas du tout pour l'éducation des enfants.» Ce qu'une épouse pouvait espérer de mieux, c'est que son conjoint soit suffisamment «enjoué» pour s'amuser avec les enfants, ou pour accepter de les garder lorsque la maman devait s'absenter. Quelques rares maîtres de maison poussaient la bonne volonté jusqu'à laver parfois la vaisselle ou le plancher (sans doute ne s'en vantaient-ils pas le dimanche à l'église).

L'école, autre lieu de prédilection pour la transmission de la langue et de la culture, était entièrement dominée par les femmes. Selon Monique Hébert, 92 % du personnel enseignant était féminin (94 % pendant la guerre). Les institutrices laïques étaient majoritaires (58 % de tout le corps enseignant), mais les religieuses régnaient sur l'enseignement secondaire.

En conclusion, on peut dire que durant cette période de répression officielle du français au Manitoba, la mère de famille et l'institutrice étaient deux piliers essentiels de la survie communautaire (2).

Une fois que sa thèse aura passé l'étape de la soutenance (le 15 août à l'Université du Manitoba), Monique Hébert espère parvenir à la faire publier. «Pour moi, ce serait une façon de le redonner aux madames qui m'ont parlé avec tellement de sincérité. J'aimerais qu'elles sortent de l'ombre et que la communauté sache combien elles ont été indispensables à la survie de la culture francophone.»

Laurent GIMENEZ

(1) «Les grandes gardiennes de la langue et de la foi, histoire des Franco-Manitobaines de 1916 à 1947.»

(2) Rappelons que le français a cessé d'être langue officielle en 1890 et que l'enseignement confessionnel (donc catholique et français) a été interdit en 1916.

Toutes nos excuses!

Une erreur s'est glissée dans la nécrologie de Léandre Laurin la semaine dernière. M. Laurin est bien né le 29 juin 1918.

«Tourne-toi de bord et pense à la mort»

En recueillant les témoignages d'une quarantaine de femmes qui ont vécu au Manitoba français entre 1916 et 1947, Monique Hébert a fait quelques découvertes qui remettent en cause certains mythes populaires.

Mythe nº 1: les livres sous la table

La fameuse histoire de l'inspecteur anglophone traquant les institutrices «délinquantes» et obligeant les petits enfants à cacher leurs livres de français sous la table était peut-être vraie dans les années 20, mais elle ne semble plus correspondre à une réalité à partir du milieu des années 40.

«70 % des anciennes institutrices que j'ai interrogées affirment avoir enfreint la loi. Mais aucune d'elles n'a perdu son diplôme et personne n'a pu me nommer quelqu'un à qui c'est arrivé. En fait, selon l'historien Paul-Émile Leblanc, on avait le droit d'enseigner une langue «étrangère» dès 1947 de la 7e à la 12e année, et dès 1955 à partir de la 4e année.»

Mythe nº 2: l'assimilation galopante

Entre 1921 et 1951, le poids démographique des francophones au Manitoba est passé de 6,5 % à 8,5 %.

Mythe nº 3: la fécondité élevée

Les Franco-Manitobaines interrogées par Monique Hébert ont donné naissance en moyenne à sept enfants. Chiffre non négligeable, mais tout de même inférieur à celui de leurs mères (dix enfants en moyenne). La méthode contraceptive la plus utilisée se résumait en une formule qui est revenue plusieurs fois dans les témoignages: «Tourne-toi de bord et pense à la mort!»

SAINT-VITAL

La Maison saine est exposée

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) exposera le nouveau concept de la Maison saine, du 30 août au 3 septembre, au Centre commercial Saint-Vital à Winnipeg.

La maison canadienne moyenne n'est pas très saine, soutient la SCHL, qui a lancé l'idée d'une maison innovante qui serait éco-énergique, économiserait l'eau, réduirait les déchets solides, améliorerait la qualité de l'air intérieur, ferait appel à des matériaux sains pour l'environnement tout en étant durable et abordable.

La Maison saine est donc une représentation d'une maison où les gens peuvent circuler et voir concrètement comment assainir leur cadre de vie. La SCHL fournira également des conseils pratiques se rapportant au concept de la Maison saine.

Info: 983-5600.

PROVINCE

Les femmes et la loi

La Québécoise Suzanne Thibodeau, qui s'est rendue célèbre par son combat contre l'imposition fiscale des pensions alimentaires pour enfants, est l'une des invités du colloque annuel de Réseau qui se déroulera le samedi 17 septembre à Saint-Boniface.

Le colloque, intitulé La femme et les loi$, est organisé en collaboration avec l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM). La conférence de Suzanne Thibodeau sera accompagnée d'un débat sur l'épineuse question des pensions alimentaires, débat auquel participera notamment son avocat, Me Michel Bernier.

Le colloque propose également trois ateliers consacrés au harcèlement sexuel, à l'équité salariale et aux créances. La journée se concluera par un banquet au cours duquel seront remis les traditionnels Prix Réseau.

Pour tout renseignement supplémentaire, appeler le 235-0640.

Chronique religieuse

«J'ai besoin d'être beaucoup aimé»

Je reviens de Varsovie en Pologne où, du 19 au 29 juillet, j'ai participé à la rencontre internationale de Foi et lumière, grand rassemblement de 300 personnes venues de 70 pays. (1)

Foi et lumière, c'est des petites communautés qui réunissent personnes handicapées mentalement, leurs parents, et des amis, surtout des jeunes. On se rencontre au moins une fois par mois pour un temps de partage, de fête et de prière. Les liens d'amitié tissés finalement débordent le cadre de la rencontre mensuelle pour devenir engagement profond les uns envers les autres.

Le tout a commencé en 1968 en France avec Jean Vanier, Marie-Hélène Mathieu et des parents de personnes handicapées, parents qui souffraient beaucoup d'isolement, de regards dédaigneux et de ne pouvoir participer aux pèlerinages diocésains car leurs enfants handicapés étaient vus comme des personnes qui «dérangent»...

Ils ont découvert le même besoin dans plusieurs pays, et finalement, il y avait à Lourdes, pour Pâques 1971, 12 000 pèlerins de Foi et lumière venus de 18 pays. Les habitants de Lourdes, très inquiets au début de voir arriver 4 000 personnes handicapées mentalement, ont dit par après: «Nous n'avons jamais vu autant de joie dans les rues de Lourdes.»

Aujourd'hui, on parle de 1 200 communautés réparties dans 70 pays. Des représentants de tous ces pays étaient réunis à Varsovie (sauf Haïti et le Rwanda), et ensemble, on a vécu des moments extraordinaires de partage dans des veillées interzones, où la fête était animée par chaque pays, chacun avec ses propres chants, danses, musique et jeux, souvent en costume national très coloré. Ateliers et conférences nous ont permis d'approfondir différents aspects de notre vie, ainsi qu'une vision d'avenir pour Foi et lumière.

Dans sa conférence, Jean Vanier a parlé de la mission de Foi et lumière, qui doit être un lieu de guérison et de réconciliation dans un monde plein de conflits, divisions, et qui est dans un état de découragement et de dépression grandissantes: «Je crois que Jésus a appelé Foi et lumière à devenir une réalité pour que l'impossible puisse devenir possible, pour que nous soyons un signe d'espoir dans notre monde brisé... Il y a dix ans, on nous aurait dit qu'il serait impossible de réunir à Varsovie, dans une même salle, des personnes venant de la Russie, Georgie, Lituanie, Ukraine, Hongrie, et tant d'autres pays...

«Mais aujourd'hui, c'est possible... L'oeuvre de Dieu, c'est toujours d'unir, de rassembler les gens dans l'amour. Jésus est venu pour rendre l'impossible possible: changer nos coeurs de pierre en coeurs de chair.» Jean Vanier ajouter qu'en tant que responsables, nous devons grandir dans la compassion et l'humilité et aussi avoir l'audace de proclamer nos croyances afin de protéger les faibles.

Ce thème fut repris par Marcin, polonais, qui a dit dans sa conférence: «Notre région est comme un vaste cimetière, résultat de l'expérimentation avec différentes idéologies (marxiste, nazi, communiste..) qui ont abaissé l'homme et détruit la famille. Aujourd'hui, les jeunes ne supportent plus les idéologies, et le christianisme est perçu comme une idéologie, qu'on rejette... La seule façon qu'il nous reste pour relever l'homme et la famille, c'est les témoignages. Et là, Foi et lumière a un rôle important, pour témoigner de la foi et de la valeur de la vie.»

Dans sa conférence, un évêque de l'Église orthodoxe, venant de Bucarest, a décrit le croyant comme quelqu'un qui est perçu comme un «fou de Dieu», qui doit être prêt à se voir ridiculisé, rejeté et même persécuté par la société.


photo: Hubert Pantel

Cecilia Schaubroeck (responsable, Canada Ouest) en compagnie de Michelle Cloutier de Montréal (coordonnatrice de Zone nord-américaine).

Marie-Hélène Mathieu a tracé l'histoire de Foi et lumière, disant qu'aujourd'hui, la personne handicapée est beaucoup plus acceptée dans la société. Elle ajoute qu'il y a de nouveaux et très grands dangers qui planent sur nous: «Il y a présentement une étude qui se fait en France, dont le but est de répondre à la question suivante: est-ce qu'il serait plus économique de faire passer un diagnostic prénatal à toutes les femmes enceintes et systématiquement «éliminer» les bébés handicapés?»

Maureen O'Reilly des États-Unis, réélue coordonnatrice internationale pour un 2e mandat de quatre ans, a parlé de notre mission d'annoncer à d'autres autour de nous cette richesse qui nous est donnée par la communauté et par la personne handicapée: «... non pas d'essayer de tout changer pour que tout devienne communauté de Foi et lumière, mais simplement de partager cette Bonne Nouvelle qui nous est donnée: Dieu t'aime dans toute ta simplicité et ta pauvreté, Dieu t'aime tel que tu es.»

À Varsovie, donc, nous avons pu fêter et célébrer nos différence de culture, langue et même de traditions religieuses. Nous étions unis dans le silence, lors d'une veillée de prière. Mais notre lien le plus profond était peut-être le mieux exprimé par une personne qui n'était pas physiquement présente à Varsovie. Monseigneur Fernand Lacroix, d'Edmunston au Nouveau-Brunswick, était aumônier international de Foi et lumière, au moment de son décès subit plus tôt cette année. L'année dernière, sur son formulaire d'inscription pour une rencontre de Foi et lumière au Canada, il avait écrit sous la question «Besoins spéciaux»: «J'ai besoin d'être beaucoup aimé.»

Finalement, à travers pays et continents, cultures et traditions, ces quelques mots touchent ce qui fait notre unité, ce qui est commun en chaque être humain: «J'ai besoin d'être beaucoup aimé.»

Hubert Pantel

(1) Autres participants de Winnipeg: Cecilia Schaubroeck (responsable, Canada Ouest) et l'abbé Albert Fréchette (aumônier).

Pour commémorer la visite de Jean-Paul II au Manitoba

Une plaque au parc Birds Hill

Dix ans jour pour jour après la visite du pape Jean-Paul II à Winnipeg, les chefs des trois diocèses du Manitoba tiendront une célébration de la Parole en plein air sur le site de la messe du 16 septembre 1984 au parc Birds Hill.

«Plusieurs se souviendront avec émotion du pèlerinage qu'ils ont fait vers ce lieu de villégiature, souligne l'archevêque de Saint-Boniface, Antoine Hacault, afin de vivre une emballante expérience de fraternité avec celui qui sert l'Église.»

Pour marquer l'importance de la visite papale, l'Église du Manitoba va dévoiler une plaque commémorative sur le site même de la célébration eucharistique de 1984, qui avait regroupé quelque 125 000 fidèles.

Grâce à un projet conjoint de la province du Manitoba et des trois diocèses (Saint-Boniface, Winnipeg et Archéparchie), le site a été entièrement rénové et aménagé.

Selon le porte-parole de Saint-Boniface, l'abbé Claude Blanchette, les trois diocèses ont contribué la somme de 15 000 $ pour le projet, et la main-d'oeuvre a été fournie par la province. «Le site a été réaménagé en site de pique-nique, avec kiosque, eau courante et toilettes. La province a installé une grosse pierre des champs où sera placée la plaque.»

«Nous souhaitons par ce geste, a avancé l'archevêque Hacault, célébrer la vitalité actuelle de la foi de nos communautés chrétiennes. Après dix ans, nous voulons dire au Saint-Père notre dette de reconnaissance et notre chaleureuse appréciation. Nous souhaitons, de plus, que ce geste vienne susciter parmi les jeunes un regain d'énergie afin d'affronter avec un coeur renouvelé et une persévérance à toute épreuve les défis de la nouvelle évangélisation.»

Les trois archevêques (Antoine Hacault, Leonard Wall et Michael Bzdel) invitent tous leurs diocésains à se donner rendez-vous à 13 h 30, le vendredi 16 septembre, au parc Birds Hill.

J.-P. D.

Télé-horaire de la semaine du 22 au 28 août 1994

N.B. En raison de la grève des joueurs de base-ball, la programmation de Radio-Canada est sujette à des changements.

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h30 T-M **Salut, bonjour!**
8h30 T-M **À votre santé**
9h00 T-M **Vie privée**
9h30 T-M **Au nom de la beauté**
10h00 T-M **Batman**
10h15 TV-5 **La méthode Victor**
10h30 T-M **La vie au Québec**
TV-5 **La chance aux chansons**
10h45 T-M **Première ligne**
11h00 CBWFT **Sous le signe des mousquetaires**
11h15 TV-5 **Vision 5**
11h30 CBWFT **Souris noire**
TV-5 **Journal télévisé suisse**
11h50 TV-5 **Revue de presse canadienne (lundi)**
TV-5 **Revue de presse arabe (mardi)**
TV-5 **Revue de presse africaine (jeudi)**
TV-5 **Revue de presse française (vendredi)**
12h00 CBWFT **Le midi**
TV-5 **Des jardins d'aujourd'hui (lundi)**
TV-5 **Bla bla bla (mardi)**
TV-5 **La route des vacances (mercredi, jeudi et vendredi)**
12h30 CBWFT **Nick, chasseur de têtes**
TV-5 **Reportages (lundi)**
TV-5 **Zekuhl (mercredi)**
TV-5 **Savoir plus (jeudi)**
TV-5 **Envoyé spécial (vendredi)**
13h00 T-M **Souvenirs olympiques Lillehammer 1994**
TV-5 **La mémoire de la conquête (lundi)**
TV-5 **Téléobjectif (mardi)**
TV-5 **Les mariés de la tour Eiffel (mercredi)**
13h30 CBWFT **Les Jeux de Victoria 94**
14h00 TV-5 **Pyramide**
14h30 T-M **Batman**
TV-5 **40 degrés à l'ombre**
15h00 T-M **Santa Barbara**

Lundi 22 août

16h00 T-M **Bla bla bla**
16h30 TV-5 **Journal télévisé suisse**
16h55 TV-5 **Revue de presse arabe**
17h00 CBWFT **On aura tout vu!**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **C'est tout Coffe**
17h30 CBWFT **Watatatow**
T-M **Secrets de famille**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Sous le signe du faucon**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Taquinons la planète**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Les Jeux de Victoria 94**
T-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Téléobjectif**
20h00 T-M **Minisérie: Cinéma (6e de 6)**
TV-5 **Bas les masques**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
21h10 TV-5 **Tell-quel**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le soir 3**
21h50 CBWFT **Manitoba ce soir**
22h00 T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **Paris lumières**
22h20 TV-5 **40 degrés à l'ombre**
22h25 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h50 CBWFT **La météo**
22h55 CBWFT **Que le meilleur gagne**
22h56 T-M **La vie au Québec**
23h11 T-M **Fermeture**
23h25 CBWFT **Les Jeux de Victoria 94**
0h20 TV-5 **Téléobjectif**
0h25 CBWFT **Cinéma: THX 1138**
1h10 TV-5 **RFI**
2h15 CBWFT **Fin des émissions**

FILMS

0h25 CBWFT THX 1138
É.-U. 1970. Drame de science-fiction. Les humains vivent maintenant sous la surface de la terre. Assexués, ils dépendent entièrement d'une autorité qui fait respecter ses lois par des robots. La reproduction de la race s'effectue exclusivement en laboratoire et l'amour est puni comme un crime.

Mardi 23 août

16h00 T-M **Bla bla bla**
16h30 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
17h00 CBWFT **C'est juste une farce!**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **C'est tout Coffe**
17h30 CBWFT **Watatatow**
T-M **Secrets de famille**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Sous le signe du faucon**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Mr. Bean**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Les Jeux de Victoria 94**
T-M **Cinéma: Trois lits pour un célibataire**
TV-5 **Temps présent**
20h00 TV-5 **Zekuhl**
20h30 TV-5 **Les mariés de la tour Eiffel**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le soir 3**
21h50 CBWFT **Manitoba ce soir**
21h55 TV-5 **Paris lumières**
22h00 T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h15 TV-5 **40 degrés à l'ombre**
22h25 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h50 CBWFT **La météo**
22h55 CBWFT **Que le meilleur gagne**
22h56 T-M **La vie au Québec**
23h11 T-M **Fermeture**
23h25 CBWFT **Les Jeux de Victoria 94**
0h15 TV-5 **Temps présent**
0h25 CBWFT **Cinéma: La femme de mes amours**
1h10 TV-5 **RFI**
2h30 CBWFT **Fin des émissions**

FILMS

19h00 T-M Trois lits pour un célibataire
Am. 1989. Comédie sentimentale. Pour gagner son pari, un séduisant présentateur de bulletin météo doit obtenir des promesse de mariage de trois femmes.

0h25 CBWFT La femme de mes amours
It. 1988. Drame sentimental. Un homme d'affaires propose à la maîtresse d'un homme qui vient de mourir de continuer à l'entretenir à une seule condition.

Mercredi 24 août

16h00 T-M **Bla bla bla**
16h30 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h55 TV-5 **Revue de presse africaine**
17h00 CBWFT **Les inventions de la vie**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **C'est tout Coffe**
17h30 CBWFT **Watatatow**
T-M **Secrets de famille**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Dinosaures**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Histoires fantastiques**
T-M **Cinéma: L'usure du temps**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Les Jeux de Victoria 94**
TV-5 **Tête à tête**
19h45 TV-5 **7 jours en Afrique**
20h00 TV-5 **Savoir plus**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le soir 3**
21h50 CBWFT **Manitoba ce soir**
21h55 TV-5 **Paris lumières**
22h00 T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h15 TV-5 **40 degrés à l'ombre**
22h25 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h50 CBWFT **La météo**
22h55 CBWFT **Que le meilleur gagne**
23h00 T-M **La vie au Québec**
23h25 CBWFT **Les Jeux de Victoria 94**
0h15 T-M **Fermeture**
TV-5 **Tête à tête**
0h25 CBWFT **Cinéma: L'enfance de l'art**
1h00 TV-5 **7 jours en Afrique**
1h15 TV-5 **RFI**
2h35 CBWFT **Fin des émissions**

FILMS

18h30 T-M L'usure du temps
Am. 1981. Drame psychologique. Un écrivain quitte sa famille pour aller vivre avec une jeune maîtresse.

0h25 CBWFT L'enfance de l'art
Fr. 1988. Drame psychologique. Un metteur en scène se rend au Conservatoire d'art dramatique dans le but de trouver une comédienne pour son prochain film.

Jeudi 25 août

16h00 T-M **Bla bla bla**
16h30 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h55 TV-5 **Revue de presse française**
17h00 CBWFT **À la recherche de l'homme invisible**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Commémoration de la libération de Paris**
17h30 CBWFT **Watatatow**
T-M **Secrets de famille**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Fortunes d'ici et d'ailleurs**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Des jardins d'aujourd'hui**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Les Jeux de Victoria 94**
T-M **La trentaine**
TV-5 **Strip-tease**
20h00 T-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Envoyé spécial**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le soir 3**
21h50 CBWFT **Manitoba ce soir**
21h55 TV-5 **Paris lumières**
22h00 T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h15 TV-5 **40 degrés à l'ombre**
22h25 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h50 CBWFT **La météo**
22h55 CBWFT **Que le meilleur gagne**
22h56 T-M **La vie au Québec**
23h11 T-M **Fermeture**
23h25 CBWFT **Les Jeux de Victoria 94**
0h15 TV-5 **Strip-tease**
0h25 CBWFT **Cinéma: Agent trouble**
1h10 TV-5 **RFI**
2h20 CBWFT **Fin des émissions**

FILMS

0h25 CBWFT Agent trouble
Fr. 1987. Drame policier. Un jeune vagabond, témoin d'un accident d'autobus qui fait 50 victimes, tente d'en tirer quelque avantage.

Vendredi 26 août

16h00 T-M **Bla bla bla**
16h30 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h55 TV-5 **Revue de presse canadienne**
17h00 CBWFT **Montagne**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **C'est tout Coffe**
17h30 CBWFT **Watatatow**
T-M **Secrets de famille**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Les nouvelles aventures de Lassie**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Au coeur de nos vies**
T-M **Ciné-enquête: B.L. Stryker: l'insurgé**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Les Jeux de Victoria 94**
TV-5 **Thalassa**
20h00 TV-5 **Bouillon de culture**
20h30 T-M **Simplement Sylvie**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point médias**
21h30 TV-5 **Le soir 3**
21h50 CBWFT **Manitoba ce soir**
21h55 TV-5 **Paris lumières**
22h00 T-M **Le TVA édition réseau & TVA sports**
22h15 TV-5 **40 degrés à l'ombre**
22h25 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h50 CBWFT **La météo**
22h55 CBWFT **Country centre-ville**
22h59 T-M **La vie au Québec**
23h14 T-M **Ciné-lune: Les retrouvailles**
23h25 CBWFT **Les Jeux de Victoria 94**
0h15 TV-5 **Thalassa**
0h25 CBWFT **Cinéma: Bye Bye blues**
1h14 T-M **Fermeture**
1h15 TV-5 **RFI**
2h45 CBWFT **Fin des émissions**

FILMS

18h30 T-M Ciné-enquête: B.L. Stryker: l'insurgé
Am. 1989. Drame policier. Une richarde demande à un détective privé de s'occuper de son petit-fils qui est sous l'emprise d'un prédicateur intéressé par sa fortune.

23h14 T-M Les retrouvailles
Am. 1986. Drame policier. Un détective privé doit s'occuper de son jeune fils pendant qu'il s'efforce d'échapper à des gangsters.

0h25 CBWFT Bye Bye blues
Can. 1989. Drame sentimental. En 1939, le major Edward Cooper, médecin militaire, doit quitter l'Inde pour la Malaisie. Sa femme Daisie, enceinte d'un deuxième enfant, regagne le Manitoba en plein hiver. La séparation s'avérant beaucoup plus longue que prévu, Daisie doit trouver un moyen de gagner sa vie.

Samedi 27 août

8h00 CBWFT **Tao Tao**
T-M **La forêt magique**
8h30 CBWFT **L'Île aux ours**
T-M **Bugs Bunny**
9h00 CBWFT **Alice au pays des merveilles**
T-M **Batman**
9h30 CBWFT **Touftoufs et Polluards**
T-M **Au nom de la beauté**
10h00 CBWFT **Lucky Luke**
T-M **C'est un abat!**
10h15 TV-5 **Pas de problème**
11h00 CBWFT **Les Jeux de Victoria 94**
T-M **Cinémaximum: Léonard 6**
11h15 TV-5 **Vision 5**
11h30 TV-5 **Évasion**
12h00 TV-5 **Bouillon de culture**
13h00 T-M **La Classique de golf Du Maurier (femmes)**
13h30 TV-5 **Le jardin des bêtes**
14h30 TV-5 **Autovision**
15h00 TV-5 **Reflets**
15h30 CBWFT **Génies en herbe**
16h00 CBWFT **Soeur Angèle par Soeur Angèle**
T-M **Vidéo rock détente**
TV-5 **Génies en herbe**
16h30 CBWFT **Double étoile**
T-M **Perfecto**
TV-5 **Journal télévisé belge**
17h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Canada en guerre**
17h30 CBWFT **De quoi j'ai l'air**
T-M **Les nouvelles aventures de Lassie**
TV-5 **Signes**
18h00 TV-5 **Journal télévisé de FR2**
T-M **Ciné-extra: Le petit baigneur**
18h30 CBWFT **Les Jeux de Victoria 94**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 TV-5 **Sortie libre**
20h00 T-M **Ciné-extra: Johnny belle gueule**
TV-5 **Scoubidou**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
21h05 TV-5 **Embarquement porte nº 1**
21h20 CBWFT **Les nouvelles du sport**
21h30 TV-5 **Le soir 3**
21h45 CBWFT **Forum des temps modernes**
22h00 T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **52 sur la une**
22h45 CBWFT **Télé-sélection: Témoin à tuer**
22h51 T-M **Ciné-lune: Attention délires**
23h00 TV-5 **Kaléidoscope**
23h30 TV-5 **Tout va bien**
0h30 TV-5 **Scoubidou**
0h50 CBWFT **Les Jeux de Victoria 94**
0h51 T-M **Fermeture**
1h30 TV-5 **RFI**
1h50 CBWFT **Fin des émissions**

FILMS

11h00 T-M Léonard 6
Am. 1987. Comédie policière. Un ancien agent de la CIA reprend du service pour combattre une écologiste qui engage des animaux dans une lutte contre l'homme.

18h00 T-M Le petit baigneur
Fr. 1968. Comédie. Un constructeur de voiliers chercher à réengager un ingénieur qu'il a congédié cavalièrement.

20h00 T-M Johnny belle gueule
Am. 1989. Drame. En prison, un voleur à l'apparence hideuse se fait refaire le visage par un médecin qui croit pouvoir guérir les tendances criminelles par la chirurgie plastique.

22h45 CBWFT Témoin à tuer
É.-U. 1989. Drame policier. Après avoir été témoin d'un meurtre, un petit restaurateur de New York est coincé entre le procureur, qui veut l'obliger à témoigner, et la pègre, qui menace de tuer sa femme et son fils s'il le fait.

22h51 T-M Attention délires
Am. 1984. Les tribulations d'un étudiant de «high school» qui loue un appartement de luxe pour bien terminer ses vacances d'été.

Dimanche 28 août

8h00 CBWFT **Le livre de la jungle**
T-M **Vision mondiale**
8h55 CBWFT **Alice au pays des merveilles**
9h00 T-M **Batman**
9h30 CBWFT **Manigances**
T-M **Légendes indiennes**
10h00 CBWFT **Le Jour du Seigneur**
Messe célébrée à l'église Saint-Jean-L'Évangéliste de Nouvelle-Ouest, en Gaspésie, par John Leblanc, ptre.
T-M **Vie privée**
10h15 TV-5 **Planète musique**
10h30 T-M **Finances**
11h00 T-M **Ciné-maximum: Docteur Détroit**
11h05 TV-5 **Planète musique**
11h45 TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **Les Jeux de Victoria 94**
TV-5 **Espace francophone**
12h30 TV-5 **Télétourisme**
13h00 T-M **La Classique de golf Du Maurier (femmes)**
TV-5 **Sport**
14h00 TV-5 **Pégase**
15h00 TV-5 **Passe-moi les jumelles**
16h00 CBWFT **Les contes d'Avonlea**
T-M **Supercopter**
TV-5 **30 millions d'amis**
16h30 TV-5 **Journal télévisé belge**
17h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **L'école des fans**
17h10 CBWFT **Découverte**
17h30 T-M **Docteur Doogie**
17h45 TV-5 **Magellan**
18h00 CBWFT **Les Jeux de Victoria 94**
T-M **17e Festival mondial du cirque de demain 1994**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 T-M **Cinéma du dimanche: Traquée**
TV-5 **Faut pas rêver**
20h00 TV-5 **Elissa Rhais**
21h00 CBWFT **Le dimanche**
T-M **L'événement**
21h35 TV-5 **Le soir 3**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h05 TV-5 **Demain il fera beau**
22h30 CBWFT **La semaine verte**
22h40 T-M **Vision mondiale**
23h00 TV-5 **Le divan**
23h30 CBWFT **Ciné-Club: Sarraounia**
TV-5 **Intérieur nuit**
23h40 T-M **Finances**
0h00 TV-5 **Faut pas rêver**
0h10 T-M **Fermeture**
1h00 TV-5 **Espace francophone**
1h25 TV-5 **RFI**
1h35 CBWFT **Fin des émissions**

FILMS

11h00 T-M Docteur Détroit
Am. 1983. Comédie. Les tribulations d'un timide professeur de littérature qui devient malgré lui le protecteur de quatre jolies prostituées.

19h00 T-M Traquée
Am. 1987. Drame policier. Un policier de New York a une liaison avec une riche héritière dont il est chargé d'assurer la sécurité.

23h30 CBWFT Sarraounia
Burkina-Faso 1986. Drame de moeurs. À la fin du XIXe siècle des charognards, des assassins et des galonnés de l'armée française doivent affronter la reine Sarraouinia, qui a décidé de tenir tête aux envahisseurs.

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
recherche:

trois (3) auxiliaires

à temps plein
au Collège Louis-Riel.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae **avant le 24 août 1994** au:

Directeur
Collège Louis-Riel
585, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2Y2

La Division scolaire La Montagne nº 28
est à la recherche

d'enseignant(e)s bilingues

pour les postes à terme suivants:

Saint-Claude (379-2441)
1,4 postes - surtout à l'élémentaire, sujets à être déterminés. Une majeure en mathématiques et science serait un atout.

École Richard (744-2830) à Somerset
0,90 - tâches à être distribuées aux niveaux de la maternelle à la sixième année.

Institut collégial Somerset (744-2751)
0,90 - niveaux 7 à S4, mathématiques, science, comptabilité et ordinateurs.

Dépendant des compétences des candidat(e)s, chacun des postes ci-haut pourra être réparti entre plus d'un candidat.

N'hésitez pas à communiquer avec la direction des écoles pour plus de renseignements.

Toute personne intéressée est priée d'envoyer sa demande à l'attention du:

Directeur général
La Division scolaire La Montagne nº 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0
Téléphone: 1-248-2228, Télécopieur: 1-248-2482

L'école franco-manitobaine de Saint-Georges
est à la recherche de personnes
pour combler les postes suivants:

concierge
(à temps partiel)
- nettoyage du bâtiment;
- autres tâches à déterminer.

Entrée en fonction et salaire: à négocier.

Veuillez faire parvenir votre dossier complet à l'adresse suivante **avant le 20 août 1994** au:

M. Maurice Chaput
Directeur du transport et de l'entretien
Division scolaire franco-manitobaine nº 49
131, boulevard Provencher, bureau 204
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2

Autres postes pour Saint-Georges:

secrétaire
(à temps partiel)
Entrée en fonction: semaine du 23 août.
Salaire: à déterminer.

bibliothècaire technicien(ne)
(à temps partiel)

auxiliaires (2 postes)

Pour plus d'information, veuillez contacter M. Louis Allain à Saint-Georges au 367-4224.

et l'école franco-manitobaine de Saint-Laurent
est à la recherche de personnes
pour combler les postes suivants:

secrétaire
(à temps partiel)
Entrée en fonction: dernière semaine du mois d'août.
Salaire: à déterminer.

bibliothècaire technicien(ne)
(à temps partiel)

auxiliaires (2 postes)

Veuillez faire parvenir votre dossier complet à l'adresse suivante **avant le 24 août 1994** au:

M. Louis Allain
C.P. 124
Saint-Laurent (Manitoba)
R0C 2S0

RECETTE

Achards aux carottes et aux concombres

Des achards dorés servant de garniture aux hot dogs ou de tartinade pour les craquelins; ils se mélangent aussi à la vinaigrette pour la salade tiède de pommes de terre ou servent de compagnon intrigant au poulet.



Achards aux carottes et aux concombres

3 et 1/2 tasses de légumes préparés (4 carottes, 2 concombres, 1 oignon et 1/2 poivron rouge) moyens
1/2 tasse de jus de pomme
1/4 tasse de vinaigre de cidre
2 c. à table de jus de citron frais
2 c. à thé de moutarde en poudre
2 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de graines de céleri
3 et 1/2 tasses de sucre
1/2 c. à thé de beurre
2 sachets de pectine de fruits liquide

Peler et râper les carottes. En déposer 2 tasses dans une casserole de 6 à 8 pintes. Peler, épépiner et râper les concombres. En déposer 3/4 tasse dans une casserole. Hacher l'oignon finement. En déposer 1/2 tasse dans la casserole. Épépiner le poivron rouge et hacher finement. En déposer 1/4 tasse dans la casserole. Ajouter le jus de pomme, le vinaigre, le jus de citron, la moutarde, le sel et les graines de céleri; bien remuer.

Ajouter le sucre et bien remuer. Ajouter le beurre. Porter à pleine ébullition à feu vif et laisser bouillir fortement 2 minutes en remuant sans arrêt. Retirer du feu.

Incorporer immédiatement la pectine de fruits liquide. Remuer et écumer pendant 5 minutes pour empêcher les fruits de flotter.

Remplir rapidement des bocaux stérilisés chauds jusqu'à 1/4 po du bord. Sceller pendant que le mélange est chaud avec des couvercles en deux morceaux stérilisés dont les centres sont neufs. Traiter les bocaux selon les instructions du fabricant, si désiré.

Donne 4 et 1/2 tasses.



Le Cercle Molière
recherche une personne
pour faire la

vente d'abonnements dans les maisons d'affaires

Contrat de 4 à 6 semaines (septembre/octobre 1994)

Veuillez faire parvenir un curriculum vitae **avant le 30 août 1994** à:

M. Jean-Paul Guénette
Administrateur, Le Cercle Molière
C.P. 1
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4


Festival du Voyageur

est à la recherche d'un.e

adjoint.e au maintien

Compétences :
- expérience dans l'entretien;
- habileté de bricoleur serait un atout;
- en bonne condition physique;
- bonne connaissance du français et de l'anglais.

Entrée en fonction : septembre.

Salaire : 14 500 $ - 16 500 $, selon les compétences.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 29 août 1994** au :
Directeur général
768, avenue Taché
Winnipeg (MB) R2H 2C4

Le Centre culturel franco-manitobain
est à la recherche d'un

directeur technique

Responsabilités :
- responsable de l'équipement technique, de leur opération et de leur maintien;
- responsable des services techniques offerts aux locataires;
- responsable du budget technique du CCFM;
- responsable du personnel technique du CCFM.

Qualités requises :
- bonne connaissance d'équipement technique;
- connaissance de l'informatique;
- connaissance du français et de l'anglais.

Salaire : à négocier.

Entrée en fonction : le plus tôt possible.



Faites parvenir votre curriculum vitae **avant le 23 août 1994** au :
Directeur général
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7

Conseiller agricole, Saint-Pierre

FONCTIONS: Le candidat devra offrir aux exploitants agricoles des services de direction et d'orientation touchant tous les programmes ministériels. Ses fonctions regroupent le développement et l'évaluation de programmes de consultation en matière de financement agricole, ainsi que de méthodes d'élevage et de culture dont l'objectif est d'utiliser au mieux les ressources agricoles et rurales; le candidat devra également veiller à l'administration et à la diffusion dans le district du programme des cercles «4H».

QUALITÉS REQUISES: Un baccalauréat en sciences de l'agriculture est exigé ainsi qu'une expérience de vie en milieu agricole ou rural, plus cinq ans d'expérience dans divers programmes de vulgarisation et se rattachant à l'agriculture; une connaissance en technologie de la production agricole est également nécessaire. Le candidat doit être prêt à voyager et à diriger des réunions. Capacité manifeste à promouvoir le prolongement de la diversification. Les demandes des candidats qui possèdent une expérience plus limitée pourront être prises en considération mais uniquement pour les postes de scientifique en agrologie du 1er et du 2e échelon. Le candidat doit bien connaître les deux langues officielles. Doit être admissible à l'Institut manitobain d'agrologie.

ÉCHELLE DE SALAIRE: 42 782 $ à 53 801 $ par an.

Compétition nº 03032

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature à : Agriculture Manitoba, Service de gestion des Ressources humaines, 401, avenue York, bureau 803, Winnipeg (MB) R3C 0H8, **jusqu'au 16 septembre 1994.**

QUIZ

Le Sahara: un mode d'emploi



QUESTIONS

1. Votre voyage transsaharien débute en Algérie. Vous y obtenez votre visa obligatoire. Quel moyen de transport, qui ne figure pas dans la photo ci-dessus, vous procurez-vous?

2. Le Sahara n'est vide qu'en apparence. À mieux y regarder, la vie est partout: les peuples, oasis, caravanes, campements, flore et faune. Alors que le temps chaud (24°C au petit matin, 28°C en après-midi) semble idéal pour les vêtements d'été, vous n'apportez même pas une chemise à manches courtes. Pourquoi?

3. Une fois en route, vous vous habituez rapidement à l'air qui est si sec que vous pouvez être très sale et ne pas sentir mauvais. Pour éviter les scorpions et vipères, vous évitez de camper sous un arbre ou près des rochers. Arrivé à Tamanrasset, vous évitez également de vous promener la nuit dans les faubourgs. Pourquoi?

4. Vous remarquez que beaucoup de femmes font le gros du travail tandis que beaucoup d'hommes semblent passer la journée à placoter avec leurs amis. Au courant de la condition féminine dans les sociétés musulmanes, vous ne leur posez pas de questions là-dessus. Vous évitez de parler de politique aussi. Pourquoi?

5. De retour à Alger, la capitale côtière d'Algérie, les douaniers vérifient vos bulletins de change (il faut déclarer vos devises à l'entrée du pays). On vous inflige une pénalité de 500 francs (100 $). Pourquoi?

RÉPONSES

1. Un 4 X 4. (Le chameau vous tentait, son propriétaire moins.) À part le 4 X 4, rien ne résiste aux caillasses des pistes désertiques. Mais ce voyage est quand même à hauts risques: les panneaux indicateurs sont fort rares et les stations-services et garages inexistants. Un expert vous conseille d'apporter les objets suivants: de la gomme à mâcher pour colmater les trous du réservoir (l'essence ne la décompose pas); du papier d'aluminium pour réparer les fusibles; et de la poudre de piment pour boucher les fuites de radiateur. Quand il n'y a plus d'huile, on utilise de l'eau avec du savon. Quand la chambre à air est morte, on bourre le pneu avec du sable.

2. Ni bras nus, ni shorts ne sont à conseiller: le soleil brûle tout ce qui n'est pas couvert. Les manches et jambes longues, les formes larges et le chèche (écharpe) sur la tête sont de rigueur. Vous choisissez des matières naturelles, (coton, lin ou toile) qui laissent la peau respirer. Les nuits étant parfois glaciales, surtout en altitude, vous apportez un gilet épais.

3. Parce que des bandes armées de *kalachnikovs* volent des voitures (mais ne s'attaquent pas aux passagers). Il y a aussi du brigandage sur les pistes, destiné à alimenter le trafic des voitures volées.

4. Ceux qui voudraient vous entraîner dans ces sujets risquent d'être des indicateurs de police, des chasseurs d'espions et d'opposants en tout genre. On vous a conseillé de vous habiller avec décence, mais en vous rappelant qu'à Tamanrasset, le mot n'a pas le même sens que chez vous. Par ailleurs, vous ne prenez pas de photos sans la permission des intéressés, surtout des femmes.

5. Si vous voyagez sans passer par une agence, on vous demande de dépenser au moins 1 000 francs pendant votre séjour. Sur un vol à destination de Paris où vous prendrez une correspondance pour le Canada, vous réfléchissez à votre randonnée inoubliable ainsi qu'aux amis que vous vous êtes faits parmi le peuple nomade du Sahara, les Targuis. Votre cadeau a été particulièrement apprécié: du thé vert de Chine dont le numéro de série se termine par 71 (le meilleur). Un deuxième voyage oblige...

Compilé par Stephan HARDY

Source: Géo, No 178, Décembre 1993.

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5 $** ou **7,50 $** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6 $** ou **9 $**); 29 à 35 mots (**7 $** ou **10,50 $**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8 $** ou **12 $** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!



Divers

REGINE'S CURIOS achète meubles anciens, «curio cabinet», «china cabinet», cristal, argenterie, porcelaine, tableaux. 326 Broadway, Winnipeg, téléphone: 956-5872.
395-

GAGNEZ jusqu'à 346 $ en assemblant nos boules de Noël à domicile. Info: envoyez une enveloppe pré-adressée et timbrée à: Les Fantaisies de Noël, 2212, Gladwin Cr., pièce 100, ext. 2197, Ottawa (Ontario) K1B 5N1.
549-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. R.R.
623-

GARDERIE pour enfants. Commençant à la rentrée des classes. Très proche de l'école Taché. Pour plus d'information, tél.: Lisa 237-5665.
629-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. B.B.
638-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. L.B.
639-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. A.C.
640-

ATTENTION AUX VACANCIERS! Dame de 34 ans, responsable et avec expérience, serait prête à garder votre maison et votre propriété pendant votre absence. Pour plus de renseignements, composez le 945-0592 (de 8 h à 16 h) ou le 256-9502 (de 17 h à 22 h). Références sur demande.
642-

VENTE DE GARAGE: à cause d'un déménagement. Meubles, articles de maison, livres, bocaux Mason, outils. le vendredi 19 août de 16 h à 20 h, le samedi 20 août de 9 h à 17 h et le dimanche 21 août de 10 h à 14 h. Adresse: 456, rue Louis Riel.
647-

CABINETS FAITS SUR MESURE: Qualité à prix imbattable. Comptoirs, chambre de lavage et de bain. Vérifier aussi notre marchandise réutilisée. Porte en chêne: 20 $, étagères pour garages (7 pi x 9 pi): 200 $. Cabinet Clearance Corner, 326, DesMeurons au coin Goulet.
651-

LA PETITE ÉCOLE INC., prématernelle francophone située au sous-sol de l'école Provencher, accepte présentement des inscriptions pour le groupe 3 ans matin et les groupes 4 ans matin et après-midi. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Roseline Giguère au 253-1565.
652-

Recherche

À SOUTHDALE: Sébastien, 5 ans et Simon, 1 an, sont à la recherche d'une personne tendre et douce pour prendre soin d'eux à leur maison. Nous demandons disponibilité flexible. SVP téléphoner au 257-4664.
627-

ENSEIGNANTS à la recherche d'une gardienne bilingue non fumeuse à domicile à River Heights pour un garçon d'un an du lundi au vendredi débutant la fin août. Composez le 488-8346.
636-

À LA RECHERCHE d'un(e) colocataire le plus tôt possible pour partager une maison à 3 ch. à coucher, cuisine, salon, sous-sol (laveuse/sécheuse) au 225, LaVérendrye. Loyer: 183,33 $ + services. Julie: 233-7754 ou Johanne: 254-2943.
650-

URGENT: Gardienne à domicile, les après-midis pour garçons en maternelle, et après école pour ses deux soeurs. Non-fumeuse, préférablement pouvant communiquer en français. Jeunes enfants de la gardienne bienvenus. Norwood Flats près de Précieux-Sang. Début: 1er septembre. 231-5706.
653-

URGENT: Garde avant-après école près de l'école Précieux-Sang pour deux filles, et/ou garde avant-après école ainsi que les après-midis pour leur frère en maternelle. Non-fumeuse essentielle. Début: 1er septembre. 231-5706.
654-

À vendre

VENTE PRIVÉE: Condo de deux chambres à coucher au 207, rue Masson. Cinq appareils inclus, solarium, ascenseur. 1 122 pieds carrées. Composez 233-3753.
529-

À VENDRE: Maison unifamiliale «bi-level» de 16 ans avec bel aménagement paysager. Située au 646, baie Spruce à Portage-la-Prairie (Manitoba). Comprend 2 salles de bains, garage rattaché avec poêle à bois et porte automatique, patio et cour arrière clôturée. 49 900 $. Pour visiter, contacter Jack Johnston de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada au 239-1194 à Portage (à partir du 15 août).
624-

À VENDRE: Tente-roulotte, 1973 Parkland, couche 6 personnes, table, armoires. 925 $ ou meilleure offre. 231-3677.
633-

SAXOPHONE ALTO «Armstrong». En très bon état. Prix: 350 $. Composez le 661-6875.
643-

VENTE PRIVÉE: au 458, rue Valade, maison unifamiliale, cinq chambres à coucher. Garage neuf, près du Collège. Pour information, composez le 233-3753 ou le 233-3204.
645-

À VENDRE: à Saint-Boniface, très beau condo de 1 360 pieds carrés. 2 chambres à coucher, 5 appareils électriques, tapis neuf et planchers en céramique, belles couleurs. Prix demandé: 91 500 $. Appeler 233-9454 ou 941-1086.
649-

À louer

CONDO À LOUER de 5 chambres pour le 1er septembre. Laveuse, sécheuse, stationnement. Sur la rue Bertrand, près du Collège de Saint-Boniface. 231–2939.
590-

À LOUER: Appartement de deux chambres à coucher, près du Collège, stationnement, eau, usage de laveuse, sécheuse inclus. 495 $ + services. 255-1901.
603-

MAISON À LOUER: St-Vital, 2 chambres, tranquille, tout fourni (sauf électricité et téléphone) du 15 octobre 1994 au 15 avril 1995. Références requises. 257-4500.
615-

À LOUER: Une chambre à coucher en partageant la maison. Laveuse, sécheuse, cuisine inclus. 250 $ et 1/3 services (eau, hydro, etc.). Près du Collège, Safeway, autobus, restaurants. Non-fumeur et pas d'animaux SVP. 226, rue Des Meurons. Tél.: 235-1212 (après 18 h).
625-

VIEUX SAINT-BONIFACE: Bel appartement propre et spacieux de 1 chambre à coucher. Entrée privée. 375 $ par mois. Libre le 1er sept. Non-fumeur/fumeuse. Pas d'animaux. 474-2819 ou 237-3229.
630-

À SOUS-LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher libre le 1er septembre jusqu'au 1er février 1995 (ou plus tard). Stationnement inclus. 455 $. Téléphone 231-5028 ou 233-4051.
632-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, av. de la Cathédrale. Services inclus. Disponible dès maintenant. 370 $/mois. Composer le 233-6091.
634-

À LOUER: duplex «side by side» de 1 800 pieds carrés chacun. Poêle, frigidaire inclus chauffage électrique. 440 $ / mois. Pour le 1er septembre. Appeler Henri à La Broquerie au 424-5241.
637-

À LOUER: Appartement garconnière dans la résidence pour personnes âgées Chalet Malouin à Saint-Malo. 196 $ / mois. Libre immédiatement. Appeler 347-5650.
641-

À LOUER: Maison à Sainte-Agathe à la campagne, près du chemin 200 Ste-Marie. Cuisine, salon, 4 chambres à coucher, salle de bain, poêle et frigo. Disponible à la mi-septembre. Tél.: 233-3859.
644-

HAUT D'UN DUPLEX à louer pour personne ou personnes tranquilles. 1 300 pieds carrés, très propre, 3 chambres à coucher, vue pittoresque sur la place Gaboury, grande cuisine avec frigo, cuisinière et lave-vaisselle, air climatisé, possibilité de stationnement. 685 $ / mois (eau, hydro et chauffage compris). Non-fumeurs. 231-3462.
646-

À LOUER: Maison au 151, rue Bertrand, 2 chambres à coucher, salon, cuisine, salle de bain. Poêle et frigo inclus. Garage. Tél.: 233-3859.
648-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
9e étage, 400, av. St. Mary
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-957-5464 *(sans frais)*
Fax: 957-0945
À la Caisse populaire de Saint-Malo, les vendredis de 13 h 30 à 17 h 30
Au Chalet de La Broquerie, chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)

MONK, GOODWIN
... AVOCATS ET NOTAIRES ...
Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL L. J. CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St-Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

François Avanthay LL.B.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St. Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage, 360, rue Main, Winnipeg (Man.) R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de

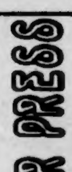

Hogue
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-9600
Télécopieur: 233-2689

Marianne Rivoalen
PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires
pièce 1900, 360, rue Main, Winnipeg, Man. R3C 3Z3
Tél.: 942-0391
Ligne directe: 944-2637
Fax: (204) 957-1790

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2

Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Encouragez nos annonceurs!



353, boulevard Provencher
Locaux 5 & 6
Tél.: 237-5558
Téléc.: 237-5561
IMPRIMERIE ♦
TYPOGRAPHIE ♦
PHOTOCOPIES ♦ (4 ¢ 100 COPIES OU PLUS)
SERVICE ET QUALITÉ ♦
CONTACTEZ MARC JOUBERT OU ALBERT MARION

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• **Examen de la vue**
• **Lunettes ajustées**
• **Verres de contact**
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942–0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Lise Hamelin, R.N.
Lucie Labossière-Howard, R.S.W.
(204) 256-2111
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

MÉTIERS

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

LE CLUB LA VÉRENDRYE

614, rue Des Meurons
Saint-Boniface 233-8997
Nouveau Bingo! Nouveau format!
Chaque mardi soir à partir du 2 août.
Meilleure valeur en ville
15 cartes: 8 $ Gros lot: 1 000 $ (à partir de 48 numéros)
233-1883 après 16 h 00.

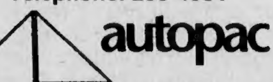
BRUNET
Monuments
Traitions générations
• **MONUMENTS**
• **PLAQUES EN GRANIT OU BRONZE**
• **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.
Coopers & Lybrand
comptables agréés consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises
C&L
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boul. Provencher
Téléphone: 233-4051


MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boul. Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
autopac

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Linda

Recyclez ce journal!

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels:
• Musique enregistrée
• KARAOKE
• Location d'équipement sonore • Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716


196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
• *déclaration de revenu informatisée*
• *tenue de livre*
TAX TEAM 2020
100 % CANADIEN



• **CONCEPTION GRAPHIQUE**
• **TYPOGRAPHIE**
• **MISE EN PAGE**
• **IMPRIMERIE**
TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

233–3889
Marie Avanthay
Gérante

optique
St. Boniface Ltd.
optical
130, boul. Provencher,
Winnipeg, Manitoba R2H 0G3
EXAMEN DE LA VUE, LUNETTES VERRES DE CONTACT
Dr. O. Therriault Dr. J.Garand
optométristes
Heures d'ouverture pour l'été:
Du lundi au vendredi de 10 h à 18 h. Fermé le samedi.